AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE

2016

PROGRAMME PARTENARIAL

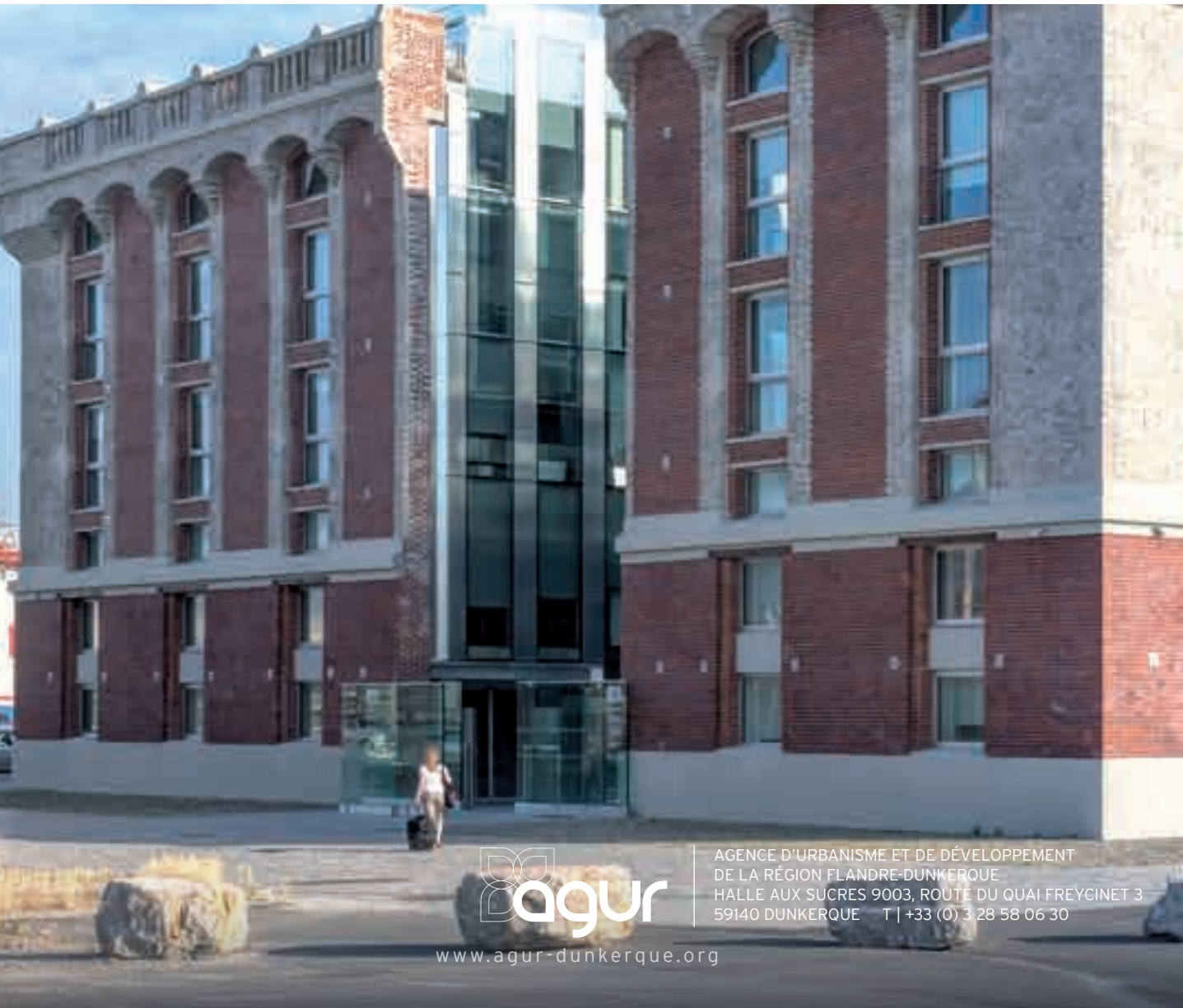

agur

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES 9003, ROUTE DU QUAI FREYCINET 3
59140 DUNKERQUE T | +33 (0) 3 28 58 06 30

www.agur-dunkerque.org

Contact AGUR : Jean-François VEREECKE
Tél : 03.28.58.06.30 | Email : jf.vereecke@AGUR-dunkerque.org

Rédaction, conception et mise en pages :
Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque

Crédits photos : AGUR sauf mentions particulières
©AGUR 2016 - mai 2016

Impression : Imprimerie Pacaud à Coudekerque-Branche - Achevé d'imprimer en mai 2016

LES MEMBRES DE L'AGUR :

Et les communes de :
Bergues, Cappellebrouck, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Dunkerque*, Esquelbecq, Fort-Mardyck*, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Saint-Pol-sur-Mer*, Spycker, Téteghem/Coudekerque-Village, Watten et Wormhout

SOMMAIRE

Introduction 6

Missions, territoire et partenaires 8

Les axes du programme de travail partenarial 11

ÉCONOMIE

Comprendre les tendances économiques et accompagner les stratégies de développement 15

- Observation et prospective des mutations économiques
- Observation de l'emploi
- Observatoire du commerce

SOCIÉTÉ

Connaître et anticiper l'évolution des besoins sociaux 18

- Observation des pratiques et modes de vie
- Observation des solidarités

ÉNERGIE

Intégrer les enjeux énergétiques aux stratégies territoriales 19

- Animation des partenariats et production d'outils pédagogiques et d'aide à la décision sur le sujet "énergie"
- Élaboration d'une vision stratégique et territoriale de l'énergie et intégration dans les documents d'urbanisme
- Croiser enjeux énergétique et numérique : troisième révolution industrielle et "ville intelligente"

NUMÉRIQUE

Planifier le développement numérique au service des enjeux du territoire 22

- Appui aux partenariats et à l'élaboration d'une vision stratégique et territoriale du numérique
- Intégration de l'enjeu numérique dans les documents d'urbanisme

EAU ET BIODIVERSITÉ

L'eau au cœur des problématiques territoriales 24

- Submersion marine et inondations continentales
- Réalisation d'un master plan des pieds de coteaux du polder des Wateringues
- Les zones humides de la région Flandre-Dunkerque
- Publication "Agir pour l'eau en Flandre-Dunkerque"
- MAGETEAUX : maîtrise et gestion transfrontalière de l'écoulement des eaux
- Acculturation du territoire au changement climatique, à l'eau et à la biodiversité
- Observatoire de la biodiversité
- Mise en œuvre de la Trame verte et bleue
- Appui à la réalisation d'un grand débat public sur l'eau

MOBILITÉ

Favoriser une mobilité plus durable 31

Projet Dk'Plus de Mobilité
Enquête déplacements grand territoire 2015
Partenariat avec le bureau d'étude VIGS
Plan de déplacements entreprise
Elaboration d'un projet Interreg sur la mobilité en milieu rural

HABITAT

Améliorer l'habitat pour tous 35

Observation et réflexion stratégique autour d'une offre de logements attractive et diversifiée
Habitat en chiffres

FONCIER

Vers un foncier et un urbanisme durables 39

Observation et réflexion stratégique sur les problématiques foncières
Promouvoir et mettre en œuvre les démarches d'urbanisme durable

RÉGION

Proposer une ingénierie territoriale pour la nouvelle Grande Région 41

Le réseau des agences d'urbanisme de la Grande Région
Dynamiques interterritoriales : les synergies de développement avec la métropole lilloise

TRANSFRONTALIER

Favoriser le dialogue et valoriser l'atout transfrontalier 43

DataFolio Transfrontalier
Valorisation des partenariats transfrontaliers avec la Flandre occidentale : le GECT
Participation aux projets transfrontaliers Interreg V-France-Wallonie-Flandre (sous réserve qu'ils soient acceptés) :
- TENDANCES : attractivité / tourisme
- MAGETEAUX : maîtrise et gestion transfrontalière de l'écoulement des eaux
- PARTONS 2.0 : développement participatif du territoire
- SEPRUMO : élaboration d'un projet relatif au développement de la mobilité en milieu rural

CÔTE D'OPALE

Contribuer au projet métropolitain 47

InterSCoT du littoral
Déclinaison de la troisième révolution industrielle à l'échelle du littoral Côte d'Opale

FLANDRE-DUNKERQUE

Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme : le SCoT 49

Le Schéma de cohérence territoriale de la région Flandre-Dunkerque
Projets de l'Agence venant alimenter la révision du SCoT

INTERCOMMUNALITÉS

Accompagner la coopération intercommunale et participer à l'élaboration des documents d'urbanisme 55

PLU Intercommunal Habitat & Déplacements - CUD
Projets de l'Agence venant alimenter l'élaboration du PLUi HD
PLU intercommunal - CCHF
PLU communaux - CCHF
Diagnostic de territoire partagé – SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme

PORTUAIRE

Accompagner le développement durable du Grand Port Maritime 60
- Stratégie d'économie circulaire et territoriale
- Valorisation du paysage industriel et portuaire

PAYSAGE

Qualifier et aménager les grandes entités géographiques et paysagères 62
- Valorisation des canaux
- Opération Grand Site de France
- Mise en valeur des entrées de l'agglomération dunkerquoise
- Espaces publics qualitatifs et ambiances urbaines contemporaines

SITES BALNÉAIRES

Valoriser les stations balnéaires, moderniser les digues de mer 65
- Stratégie de modernisation des digues des communes littorales
- Requalification de la digue de mer et aménagement du site balnéaire ouest de Malo-les-Bains
- Projet urbain - Grand-Fort-Philippe

QUARTIERS

Renforcer l'attractivité du centre d'agglomération 67
- Projet Phœnix - centre d'agglomération
- Évolution du quartier Saint-Nicolas à Dunkerque - Petite-Synthe
- Restructuration du centre-ville de Téteghem
- Qualification de villes et villages (centres, traversées, sites de renouvellement urbain)

RÉNOVATION URBAINE

Accompagner la politique de la ville 70
- Observation des quartiers et accompagnement des projets liés au contrat de ville
- Accompagnement et contributions dans la mise en œuvre des projets urbains
- Participation des habitants / assimilation des projets

EXPERTISE

Diffuser et partager les expertises : l'écosystème de la Halle aux sucres 78
- Accueil de l'université d'été des urbanistes
- Halle aux sucres / learning center
- Accueil d'un séminaire du PUCA en septembre 2016
- L'expertise en observation et prospective
- L'expertise en systèmes d'information géographique
- L'expertise urbaine et le conseil en planification
- L'expertise en marketing territorial et image des territoires
- La participation de l'AGUR aux travaux de la FNAU
- Publications et supports pédagogiques
- Internet

ÉDUCATION POPULAIRE

Échanger les savoirs : citoyenneté et éducation populaire 84
- Urbislemag.fr
- Dispositifs participatifs "Imagine ton quartier"
- Les rencontres et évènements

INTRODUCTION

Le Conseil d'administration de l'AGUR a adopté le 14 janvier dernier le programme partenarial d'activités de l'Agence pour l'exercice "2016".

Que de chemin parcouru en une seule année et je mesure mes propos !

Sous l'impulsion d'un nouveau bureau particulièrement mobilisé à mes côtés, et à qui je veux d'ailleurs rendre tout spécialement hommage, mais également de notre nouveau Directeur Général, Franck Mérelle, et l'ensemble de l'équipe technique, nous avons inventé un véritable nouveau modèle d'agence en élargissant de manière extrêmement volontariste notre tour de table.

Je tenais en la circonstance à remercier chaleureusement les nouveaux partenaires qui nous ont fait confiance, je pense notamment à l'Ademe, aux énergéticiens (ERDF, EDF, GRDF), au Pôle énergie 2020, aux bailleurs sociaux (Maison Flamande, CILGERE, Partenord, Cottage, OXALIA), à l'Eau du Dunkerquois, la Lyonnaise des Eaux, au renforcement significatif du partenariat avec le Grand Port Maritime de Dunkerque, sans oublier la Maison de l'Europe, Villenvie, Dunkerque Promotion et, bientôt j'espère, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Cette première année de présidence revêt par conséquent un caractère tout à fait singulier, voire exceptionnel dans la mesure où il s'est agi de poursuivre et de consolider le nouveau positionnement stratégique de l'Agence en définissant nos ambitions politiques prioritaires et les futurs axes stratégiques de l'AGUR pour les années qui viennent.

Sur la base de la dynamique initiée l'an passé, il est dans cette logique proposé en 2016 un programme partenarial d'activités "requalifié", pour une meilleure lisibilité des activités de l'Agence et une sélectivité des études à mener. La refonte de ce programme de travail a également pour objectif de lever une partie des ambigüités historiques de l'Agence, en lui procurant davantage d'autonomie et en plaçant au cœur des préoccupations et des investigations les attentes exprimées par les élus et les instances statutaires.

Sur la base de cette ambition renouvelée, quelques idées ou lignes directrices ont ainsi guidé son processus de conception, sans prétendre naturellement à l'exhaustivité :

- l'observation et la prospective des mutations économiques (la Toile industrielle et les multiples partenariats qui l'entourent, la dynamique des ÉGEL et ses multiples facettes, la dépendance de l'économie, les signaux faibles qui constituent des opportunités, l'observation du commerce de centre-ville, l'évolution des formes commerciales…) ;
- la connaissance et l'anticipation de l'évolution des besoins sociaux avec cette année une nouveauté, la perspective de synergies potentielles avec les CCAS… ;
- les ambitieux partenariats avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Eau du Dunkerquois ;
- la problématique stratégique de la submersion marine et des inondations continentales (appel à projet "SCoT littoraux"….) ;
- la mobilité durable (DK'Plus, l'enquête déplacement Grand Territoire, la recherche action sur la gratuité avec le chercheur Maxime Hure…) ;

- l'habitat et le partenariat étroit avec les bailleurs, nouveaux membres de l'AGUR… ;
- le foncier et la mise en œuvre en 2016 d'un protocole de collaboration avec l'Établissement public foncier ;
- la promotion d'un urbanisme durable et la déclinaison de la convention avec le Conseil régional ;
- la mise en œuvre d'étroites synergies avec la nouvelle Région et le réseau régional des agences d'urbanisme ;
- la contribution à la création d'un espace du dialogue métropolitain avec la MEL ;
- l'intensification de notre positionnement sur le transfrontalier ;
- la contribution permanente au projet métropolitain de la Côte d'Opale ;
- l'élaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque qui mobilise les élus depuis plusieurs semaines ;
- la participation à l'élaboration des PLUi de la CUD et de la CCHF qui constitueront de véritables priorités du programme de travail ;
- le lancement avec l'Ademe d'une ambitieuse réflexion prospective sur l'énergie et le numérique ;
- l'accompagnement du développement du GPMD et son intégration particulièrement symbolique à mes yeux au sein du bureau de l'AGUR ;
- la qualification et l'aménagement des grandes entités géographiques et paysagères (stratégie volontariste de modernisation des digues et stations balnéaires) ;
- les projets urbains sur les secteurs à enjeu stratégique ;
- la politique de la ville et l'ANRU ;
- la diffusion et le partage des expertises au sein de l'écosystème de la Halle aux sucres (mutualisation de la fonction documentaire, partenariat permanent avec le learning center, l'INSET ou encore le Centre de mémoire urbaine…) ;
- l'éducation populaire (URBIS, les FIL, les dispositifs participatifs dans les quartiers prioritaires, les actions éducatives dans les collèges…) ;

Comme vous pouvez le constater, 2016 sera assurément une grande année pour l'AGUR !

Pour conclure, je ne pouvais passer sous silence l'accueil pour le moins emblématique de l'université d'été des Urbanistes en août prochain au sein du formidable écosystème que représente aujourd'hui la Halle aux sucres. Nous aurons dans le même ordre d'idées l'immense plaisir de recevoir un bureau décentralisé de la FNAU les 6, 7 et 8 juin 2016, ou encore le séminaire final du PUCA sur le thème des "innovations urbaines et de la prospective" en septembre, autant d'initiatives qui donnent une résonance particulière à l'ambition renouvelée de notre Agence.

Bernard Weisbecker,
Président de l'AGUR

MISSIONS, TERRITOIRES ET PARTENAIRES

L'AGUR se situe désormais dans la Halle aux sucres, aux côtés de **l'INSET** (pôle de compétence en urbanisme et aménagement durable du CNFPT), du **centre de la mémoire** (archives d'agglomération) et du **learning center ville durable.** Ensemble, ils constituent un **pôle de ressources et d'expertise** et bénéficient d'espaces de rencontre et de travail mutualisés : centre de ressources, auditorium, salles de conférences...

L'AGUR intervient dans des missions extrêmement diverses. Elle élabore des études et analyses, rédige des documents d'urbanisme, observe, assiste la maîtrise d'ouvrage, énonce des préconisations urbaines, architecturales ou paysagères.
Dans le cadre d'une démarche prospective permanente, elle est organisée en **quatre pôles** travaillant de façon transversale. Elle constitue ainsi des équipes projet associant les savoir-faire complémentaires pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires.

DES COMPÉTENCES VARIÉES AU SERVICE DE TOUS

OBSERVATION & PROSPECTIVE

Analyser toutes les données et en débattre

Comprendre ce qui fait notre territoire et imaginer son évolution

Anticiper les mutations économiques, sociales et territoriales

PROJET URBAIN

Sensibiliser aux enjeux de l'urbanisme durable

Repérer les innovations pour l'urbanisme de demain

Concevoir, partager, co-construire des projets à toutes les échelles

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Intégrer les données et mutations économiques, sociétales et environnementales

Établir des stratégies de développement

Traduire les orientations stratégiques dans les documents de planification

RAYONNEMENT

Développer des projets afin de renforcer l'attractivité du territoire

Organiser des rencontres pour sensibiliser aux enjeux du développement du territoire

Proposer des outils de communication innovants et à la portée de tous

RESSOURCES

Au-delà de l'équipe projet, l'Agence dispose de compétences dans les domaines de la cartographie et de l'infographie.

Ces ressources constituent un atout pour l'Agence, réputée pour être souple et réactive.

URBIS, LE MAGAZINE QUI EXPLORE LA VILLE

URBIS le mag.fr

Comment vulgariser et rendre accessibles au grand public les enjeux de développement des villes de demain ?

Comment générer une culture commune entre élus, techniciens et habitants ?

Comment innover en matière d'éducation populaire ?

C'est en réponse à toutes ces questions que l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) pilote un magazine numérique et gratuit d'informations.

www.urbislemag.fr

LES TERRITOIRES DU PARTENARIAT

L'AGUR est un lieu de rencontre et d'échanges, d'analyses et de projet au service des territoires et de leurs habitants. Elle intervient sur un espace large associant des réalités urbaines, rurales, transfrontalières, portuaires et maritimes. C'est une agence d'étude, de conseil et d'animation qui répond aux besoins de partenaires réunis autour d'un programme de travail commun.

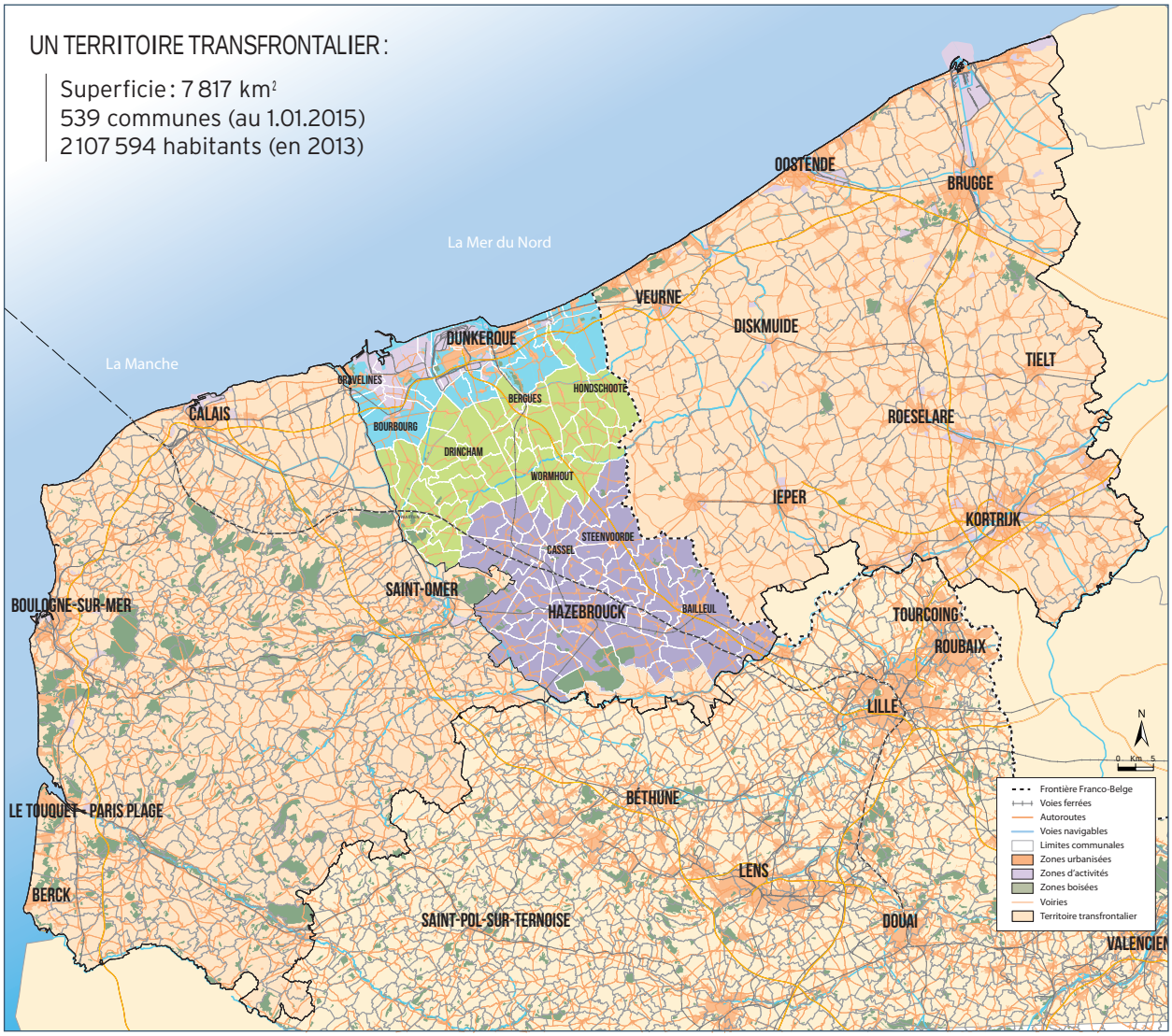

Source : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2016 - WVI - Province de Flandre occidentale

Population 2013	
Communauté urbaine de Dunkerque	199 759
Communauté de communes des Hauts de Flandre	53 092
Communauté de communes de Flandre intérieure	101 093
Total	353 944

LES AXES DU PROGRAMME PARTENARIAL

2016

Le programme de travail 2016 précise les projets et les thématiques dans lesquels est engagée l'AGUR. Ce programme est organisé par domaines d'intervention. On y retrouve les grands champs d'action de l'AGUR : l'habitat, l'aménagement, la mobilité, les problématiques socio-économiques… ainsi que différentes échelles d'intervention allant des secteurs de projets aux actions transfrontalières, en passant par le schéma de cohérence territoriale.

Pour chaque projet, on peut identifier les référents ainsi que les équipes selon la clé de lecture suivante :

- *Référent projet :* a en charge la conduite du projet ; il est le principal interlocuteur des partenaires pour le projet considéré. Il anime une équipe projet et/ou peut s'adjoindre ponctuellement les compétences d'autres collègues.
- *Équipe projet :* le plus souvent pluridisciplinaire, elle a en charge la réalisation du projet, sous la responsabilité du référent projet et/ou du référent thématique. Elle peut néanmoins être amenée à solliciter ponctuellement les compétences d'autres collègues.
- *Assistante*

L'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) est une association loi 1901. Elle intervient dans l'aménagement du territoire de la région Flandre-Dunkerque et ses grands projets. Elle est une agence d'études, de conseil, d'animation dont les expertises servent à la prise de décision.

Bernard WEISBECKER,
Président de l'AGUR

MEMBRES CONSTITUTIFS DE L' ASSOCIATION

Membres de droit

- L'État
- La Communauté urbaine de Dunkerque
- La Communauté de communes des Hauts de Flandre
- Le Conseil régional des Hauts de France
- Le Département du Nord
- La Chambre de commerce et d'industrie Côte d'Opale
- La Chambre d'agriculture de la région du Nord - Pas-de-Calais
- Le Grand port maritime de Dunkerque
- L'Université du littoral Côte d'Opale

Membres actifs

- Les communes de Dunkerque* - Fort-Mardyck* - Saint-Pol-sur-Mer*, Bergues, Cappellebrouck, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Esquelbecq, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Spycker, Téteghem/Coudekerque-Village, Watten et Wormhout

** Communes associées depuis décembre 2010*

- La Communauté de communes de Flandre intérieure
- Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale
- Le Syndicat mixte pour le SCoT de la région Flandre-Dunkerque
- L'Établissement public foncier de la région des Hauts de France
- Le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre
- L'Institution intercommunale des wateringues (IIW)
- Le Pays des Moulins de Flandre
- Le Syndicat mixte du Pays Cœur de Flandre
- Le Syndicat intercommunal à vocation multiple des rives de l'Aa et de la Colme
- L'Eau du Dunkerquois
- Suez environnement Lyonnaise des eaux
- ERDF Électricité réseau distribution France
- EDF Électricité de France
- GRDF Gaz réseau distribution France
- Maison flamande
- CILGERE
- Le Cottage social des Flandres
- Oxalia
- ADEME
- Énergie 2020
- Villenvie
- Dunkerque Promotion
- Partenord
- Maison de l'Europe

DIRECTION

Franck MERELLE
Directeur général

OBSERVATION - PROSPECTIVE

Jean-François VEREECKE
Docteur en économie
Directeur général adjoint

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Isabelle RICHARD
Urbaniste DPDU

RAYONNEMENT

Pascale MONTÉFIORE
Urbaniste

PROJET URBAIN

Nathalie DOMINIQUE
Architecte - urbaniste

ÉQUIPES PROJETS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Patricia SESSO PACARY
Assistante de direction

Christelle ROUDOU
Comptable

Sabine HAGNERE
Assistante

Paule KHALFET
Assistante

RESSOURCES

Alain CANEPARO
Responsable informatique

Aurélie DARRY
Documentaliste

Mathias DUFOUR
Responsable SIG

Samia BOUKERKOUR
Géomaticienne

Victorine DEBACQ
Géomaticienne

Joachim SOUHAB
Responsable infographie

Carole BECQUAERT
Infographe

Sandrine BARONNEAU
Environnementaliste - urbaniste

Francine BARDY
Géographe - urbaniste

Vincent CHARRUAU
Paysagiste

Xavier CHELKOWSKI
Écologue - urbaniste

Pierre-Mathieu DEGRUEL
Architecte - urbaniste

Vanessa DELEVOYE
Journaliste

Sophiane DEMARCQ
Urbaniste

Guillaume DUBRULLE
Urbaniste

Arnaud FIXARD
Urbaniste

Sébastien LEBEL
Paysagiste

Céline LEJEUNE MANAVIT
Sociologue - urbaniste

Kristina MARTINSH
Urbaniste

Valérie MATHIAS HUSSON
Géographe - urbaniste

Philippe MONTAINE
Urbaniste

Laure PACCOU
Urbaniste DPDU

Séverine POTVIN
Statisticienne - urbaniste

Laurent RENAVAND
Urbaniste

Cécile TRAVERS
Socio-démographe

MISE À JOUR: JANVIER 2016

ÉCONOMIE

COMPRENDRE LES TENDANCES ÉCONOMIQUES ET ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Territoire en mutation, la Flandre française pourrait connaître dans les années à venir, de fortes évolutions de trajectoire économique. Les chocs économiques, les grands investissements industriels et portuaires, la féminisation de l'activité, l'émergence de projets commerciaux, les projets d'aménagement... sont autant de facteurs poussant l'AGUR à engager de nouvelles démarches d'études et de prospective sur les mutations économiques. De la même manière, la révision du SCoT et la première année de mise en œuvre des États généraux de l'emploi local (ÉGEL) requiert un investissement spécifique afin de saisir les opportunités d'avenir, et de suivre les effets de cette politique ambitieuse.

OBSERVATION ET PROSPECTIVE DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Référent projet : ***Jean-François VEREECKE***

Équipe projet : Kristina MARTINSH, Cécile TRAVERS, Séverine POTVIN, Céline LEJEUNE, infographie, SIG

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'observation et la prospective des mutations économiques sont des missions permanentes de l'AGUR. Leur objectif est de comprendre et d'anticiper les évolutions économiques susceptibles d'avoir des conséquences sur le développement durable du territoire.

Pour répondre à cet objet, l'AGUR réalise des études ciblées, participe à de nombreux débats et conférences, assure la mise à jour régulière d'outils de veille et conçoit des outils prospectifs innovants, à l'instar de la "toile industrielle". Soucieuse de progresser dans la recherche de synergies, l'AGUR développe également des partenariats de plus en plus nombreux, notamment avec Dunkerque Promotion (échanges de données, cartographies, interventions en matière de marketing territorial...). Dans ce cadre, l'Économiste, publié fin 2015, sera traduit et mis en page en anglais et

Présentation de la toile industrielle lors de l'accueil d'investisseurs belges par Dunkerque Promotion et le MEDEF.

en néerlandais pour une diffusion plus large vers des investisseurs potentiels.

Par ailleurs, les États généraux de l'emploi local, engagés depuis le dernier trimestre 2014, ont permis de préciser et de prioriser différents objets d'études économiques à inscrire au programme partenarial. Le sujet des liens d'interdépendance économique avec les autres territoires et, notamment, à l'échelle internationale a été étudié en 2015. Les conclusions de ce travail nous poussent à opérer une veille des grands comptes et, ceci en lien direct avec la mise à jour de la toile industrielle *(cf. encadré)*. La question de l'entrepreneuriat avec, en corollaire, la création future d'une maison de l'entrepreneuriat, fera quant à elle l'objet d'un investissement spécifique. Plus généralement, l'Agence poursuivra son implication dans la suite des travaux des ÉGEL, en matière de suivi et d'évaluation et, en prenant en compte la feuille de route des états généraux, de façon transversale, au sein des différents projets de son programme partenarial.

Un des enjeux pour 2016 sera de consolider la dynamique nouvelle engendrée par la relance de la toile industrielle. En début d'année, celle-ci sera diffusée à l'ensemble des entreprises pour vérification. Une version consolidée pourra ainsi être produite et diffusée à nos partenaires. En parallèle, et en fonction des possibilités de financement, la remise à plat dans une nouvelle version numérique pourra être lancée. Au-delà des aspects techniques liés au développement de l'outil, l'enjeu sera de faire de la toile industrielle un support de réflexions stratégiques partenariales.

Au même titre que le Grand port maritime de Dunkerque et l'Union maritime et commerciale, l'Agence sera également partenaire de l'étude sur la valeur ajoutée du Port de Dunkerque publiée par la CCIR.

D'autres études et analyses seront valorisées à travers nos supports de communication, notamment les Cahiers de l'AGUR. Elles feront également l'objet de présentations publiques.

© PAD

Dunkerque, à la frange d'un des ensembles portuaires les plus puissants du monde.

Risque industriel

La question du risque industriel constitue un enjeu à la fois important et complexe pour le développement du territoire. L'AGUR poursuivra son implication dans ce domaine. Ainsi, elle continuera à suivre les travaux menés par le SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles). Elle participera à l'élaboration des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT), en particulier par sa présence dans le Comité local d'information et de concertation (CLIC).

© Christian 42 - Fotolia

OBSERVATION DE L'EMPLOI

Référent projet : ***Cécile TRAVERS***

Équipe projet : Jean-François VEREECKE, Kristina MARTINSH, Céline LEJEUNE, SIG

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR poursuivra sa mission de diagnostic partenarial du marché de l'emploi, sur la base des données fournies par les partenaires d'Entreprendre-Ensemble, ainsi que des travaux réalisés aux échelles locale et régionale.

Y seront en plus intégrés, le suivi des thématiques d'études définis dans le cadre des États généraux de l'emploi.

L'AGUR poursuivra la cellule de veille économique au service de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Cette veille axée sur les évolutions du système de production local et l'analyse du contexte économique global, permet une mise en perspective des observations, et une analyse des impacts de la situation économique sur les évolutions structurelles de l'emploi dunkerquois.

Le suivi en continu des données de l'emploi permet à l'AGUR de réaliser des points de conjoncture réguliers, adressés à la demande à ses partenaires, et qui sont présentés lors des réunions SPEP (Service public de l'emploi de proximité) organisés tout au long de l'année par la sous-préfecture de Dunkerque.

Des présentations complètes des conclusions et analyses seront faites aux instances de ses partenaires.

OBSERVATION DU COMMERCE

Référent projet : ***Séverine POTVIN***

Équipe projet : Vanessa DELEVOYE, Jean-François VEREECKE, Cécile TRAVERS, Laure PACCOU, SIG

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR poursuivra ses travaux de veille, d'observation et d'analyse du commerce. Les travaux alimenteront les différents projets pour lesquels l'Agence est amenée à travailler : la révision du SCoT, le PLUi de la CUD et le PLUi de la Communauté de communes des Hauts de Flandre, ainsi que les études urbaines.

L'AGUR, en qualité de maître d'ouvrage, accompagnera le Syndicat mixte du SCoT pour l'élaboration d'une stratégie d'aménagement commercial et artisanal. Une étude préalable à l'élaboration d'un DAAC (Document d'aménagement de l'artisanat et du commerce) a été lancée. Elle vise à définir les grandes caractéristiques de l'offre et de la demande commerciale et artisanale, à conduire une analyse prospective sur le territoire du SCoT et sur son aire d'influence, et d'établir une stratégie de développement cohérente. L'AGUR accompagnera le prestataire pour l'élaboration du diagnostic, la définition de la stratégie de développement commercial et artisanal, et la rédaction du DAAC si celui-ci est validé.

L'Agence pilotera un atelier de travail d'étudiants du Master 2 " Urbanisme et aménagement " (IAUL) portant sur la prospective du commerce dans les centres de villes. L'étude est ciblée sur les villes moyennes, au sein de leur territoire de vie. Elle vise une approche prospective à partir de parangonnages auprès de villes françaises et européennes de taille et de contexte comparables à Dunkerque. L'objectif de l'étude est de tirer bénéfice d'expériences exemplaires menées dans d'autres territoires, ayant permis de revitaliser le commerce de centre-ville. Il s'agira d'identifier et d'étudier des innovations, des politiques d'aménagement, des systèmes d'animation... À l'issue de l'atelier, il est attendu un rapport d'étude synthétisé par un quatre pages ainsi que quelques posters. Selon ces résultats, le travail pourrait déboucher sur un débat dont la configuration sera à préciser.

© Aramanda - Fotolia

SOCIÉTÉ

CONNAÎTRE ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES BESOINS SOCIAUX

L'AGUR a toujours eu à cœur de placer l'homme au centre des questions d'urbanisme et de développement du territoire. Dans ses travaux, elle met ainsi particulièrement l'accent sur les besoins sociaux et l'évolution des modes de vie. L'approche sociologique des questions urbaines se retrouve d'ailleurs dans différents champs (observation sociale, politique de la ville, études urbaines et sociales, études transfrontalières...). Au fil des années, l'AGUR a développé une expertise dans ces domaines qui lui permet aujourd'hui de renforcer ses partenariats, notamment avec les CCAS, de pérenniser plusieurs réflexions stratégiques et de s'engager dans une approche innovante des questions de santé.

OBSERVATION DES PRATIQUES ET MODES DE VIE

Référent projet : ***Céline LEJEUNE***
Équipe projet : Cécile TRAVERS, Victorine DEBACQ
Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR va poursuivre le travail engagé avec la Ville de Dunkerque sur la révision de la sectorisation scolaire du premier degré. Il s'agira d'affiner le diagnostic réalisé en 2015 à partir des données du recensement de l'INSEE et des données des écoles de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck (effectifs et capacité des écoles, caractéristiques de la population par quartiers, projections des effectifs à partir des projections de population INSEE, analyse des dérogations à la carte scolaire). Des éléments d'analyse vont être apportés sur deux secteurs bien identifiés : Neptune-Glacis-Parc et Kléber-Bettignies.

Dans le cadre de la révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, l'AGUR travaillera la question des attentes en termes de logements face à l'évolution démographique du territoire, diminution de la taille moyenne des ménages et vieillissement.

OBSERVATION DES SOLIDARITÉS

Référent projet : ***Céline LEJEUNE***
Équipe projet : Francine BARDY
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Dans la suite du travail de diagnostic engagé en 2015, l'Agence renforce son investissement auprès des CCAS de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, dans la réalisation de leur analyse des besoins sociaux. Au-delà de son expertise statistique et méthodologique (mise en commun et exploitation des données propres aux CCAS), l'AGUR propose de réaliser une étude qualitative sur un profil de population identifié prioritairement par les CCAS. Par ailleurs dans la perspective d'un partenariat à monter avec l'UDCCAS, l'Agence travaille à l'identification d'indicateurs et de méthodes destinés à être partagés avec les CCAS demandeurs.

© Ptyszku - Fotolia

INTÉGRER LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES AUX STRATÉGIES TERRITORIALES

L'énergie est au cœur des préoccupations environnementales, mais également économiques et sociales. La production et l'utilisation des sources d'énergie fossile sont les principales responsables des émissions de gaz à effet de serre et du dérèglement climatique.

L'énergie constitue un enjeu pour les entreprises, comme ressource indispensable mais également comme secteur d'activités et d'innovation. L'énergie est également un service de base pour les particuliers, et peut devenir une question sensible à l'image des situations de précarité énergétique que connaissent certains habitants.

Question d'infrastructures et donc d'aménagement de territoire, la transition et l'efficacité énergétiques doivent également constituer un nouveau prisme transversal à travers lequel doivent être réinterrogées l'ensemble des stratégiques territoriales.

Dans un contexte international et national volontariste, cette question prend un écho particulier en région Flandre-Dunkerque au regard des spécificités sur l'activité industrielle, le risque de submersion marine provoquée par le dérèglement climatique ou encore les opportunités pour l'éolien off-shore. Reconnu comme volontaire sur l'enjeu énergétique, le territoire doit poursuivre l'intégration fine de cette question dans toutes ses politiques et notamment celles de l'aménagement du territoire.

ANIMATION DES PARTENARIATS ET PRODUCTION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES ET D'AIDE À LA DÉCISION SUR LE SUJET " ÉNERGIE "

Référent projet : ***Laurent RENAVAND***
Équipe projet : Jean-François VEREECKE
Assistante : Paule KHALFET

La question de l'énergie implique de nombreux acteurs dans le territoire : pouvoirs publics, énergéticiens, monde économique, citoyens. Cette question a priori technique constitue pourtant un enjeu stratégique de développement territorial, relevant en grande partie de la responsabilité des collectivités locales. Le défi de la transition énergétique dans la région Flandre-Dunkerque passe donc notamment par un renforcement de la coopération et de l'acculturation mutuelle des acteurs concernés.

Pour favoriser les échanges et les collaborations, indispensables pour coordonner les expertises et les compétences au service du territoire, l'AGUR poursuivra en 2016 l'élargissement de son partenariat à des acteurs de l'énergie impliqués dans le développement de la région Flandre-Dunkerque.

Dans une logique de favoriser l'acculturation des décideurs et acteurs du territoire sur le sujet, l'Agence organisera des évènements dédiés (voyages d'études)

et amorcera notamment un cycle de rencontres sur la question de l'énergie (avec une première conférence dédiée à la question de l'électricité). Elle travaillera également sur la production et/ou la diffusion de ressources pédagogiques (notamment à destination des élus locaux).

Au-delà du stade de l'acculturation, elle lancera la réalisation d'outils d'aide à la décision (observatoire territorial de l'énergie, toile énergétique) et d'études (analyse des opportunités de développement de l'électromobilité au regard des spécificités territoriales) visant à mieux comprendre l'état des lieux et les besoins énergétiques du territoire, le rôle et les responsabilités des différents acteurs.

Des réunions de travail partenariales avec une finalité opérationnelle seront organisées, afin de travailler de manière coordonnée et pérenne sur les grands projets du territoire et leurs impacts énergétiques.

L'Agence apportera son expertise spécifique sur la question "énergie" auprès des différents réseaux d'acteurs publics et économiques du territoire, et favorisera la prise en compte de l'enjeu énergétique dans les réseaux régionaux (écosystème de la Halle aux sucres, réseau régional des agences d'urbanisme) et nationaux (Fédération nationale des agences d'urbanisme) de l'urbanisme durable.

© Tonefotografia - Fotolia

L'ADEME et l'AGUR collaborent pour favoriser la planification énergétique en région Flandre-Dunkerque.

Cohérent avec les objectifs fixés au niveau national, la dynamique sur la transition énergétique de la région Flandre-Dunkerque et notamment le travail engagé par l'AGUR sont reconnus et soutenus par l'ADEME.

Fin 2015, les deux agences ont signé une convention de partenariat confiant à l'AGUR la mission de mettre en place un cadre stratégique et une démarche de conduite du changement sur les questions de planification énergétique.

Quatre grands axes de travail structureront le travail de l'AGUR pour cette première année :

- animer un partenariat territorial autour de l'enjeu énergétique et développer les collaborations ;
- élaborer un cadre stratégique et territorial sur la question énergétique ;
- mettre en place une réelle planification énergétique, en intégrant finement la question de l'énergie dans les documents de planification et d'urbanisme ;
- contribuer à la mise en œuvre d'actions opérationnelles en faveur de la transition énergétique, notamment sous l'angle de l'urbanisme durable.

Pour réaliser ces missions à bien, l'ADEME contribuera financièrement au programme de travail 2016 de l'AGUR.

ÉLABORATION D'UNE VISION STRATÉGIQUE ET TERRITORIALE DE L'ÉNERGIE ET INTÉGRATION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Référents projet : ***Laurent RENAVAND*** *et* ***Sandrine BABONNEAU***
Équipe projet : Isabelle RICHARD, Nathalie DOMINIQUE
Assistante : Paule KHALFET

Infrastructures devant desservir tout le territoire, services aux entreprises et à la population… l'énergie est un véritable enjeu de territoire. La récente loi Nouvelle organisation territoriale de la République ("NOTRE") renforce d'ailleurs la responsabilité des collectivités locales. L'exercice de ces compétences et les moyens financiers publics qui seront investis doivent donc l'être dans

le cadre d'une nécessaire vision stratégique et à long terme, gage d'actions pertinentes et efficaces.

L'AGUR appuiera ainsi les collectivités de la région Flandre-Dunkerque, en travaillant également avec les acteurs de l'énergie, pour bâtir une vision stratégique de "l'aménagement énergétique" à l'échelle du grand territoire. Cette ambition sera déclinée dans les cadres existants (Plans air climat énergie territoires) ou à inventer (à l'image de l'expérimentation du Plan local énergie de la métropole parisienne).

L'enjeu énergétique et les objectifs fixés par les élus seront également intégrés dans les documents de planification actuellement en cours et notamment le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque. L'AGUR organisera début 2016 des réunions de travail dédiées, afin d'engager une démarche collective qui devra permettre de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de faire de la transition énergétique un des enjeux du SCoT. Afin de faciliter cette "planification énergétique", une réflexion sera également menée sur les recommandations génériques liée à l'énergie à intégrer dans les documents d'urbanisme.

L'AGUR poursuivra également à ce titre le travail engagé sur les opportunités de développement de l'éolien terrestre (*cf. chapitre sur le SCoT*).

© Eisenhans - Fotolia

CROISER ENJEUX ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE : TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET " VILLE INTELLIGENTE "

Référent projet : ***Laurent RENAVAND***

Équipe projet : Isabelle RICHARD, Sandrine BABONNEAU, Pierre-Mathieu DEGRUEL, Nathalie DOMINIQUE

Assistante : Paule KHALFET

Conscients des limites des modèles de développement du passé et des difficultés auxquelles la région est aujourd'hui confrontée, les acteurs politiques et économiques du Nord-Pas-de-Calais ont mené ces deux dernières années une ambitieuse démarche autour des opportunités de la "troisième révolution industrielle". Ce vaste travail partenarial a permis de bâtir un véritable plan régional pour un nouveau développement basé sur les innovations énergétiques et numériques, les nouvelles mobilités, la sobriété, les nouveaux usages et le réemploi.

Étendue aujourd'hui à la nouvelle région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, cette troisième révolution industrielle doit se concrétiser dans tous les territoires. L'AGUR participera ainsi à cette dynamique, en lien avec les autres territoires et plus spécifiquement à l'échelle du Pôle métropolitain Côte d'Opale (PMCO). L'Agence contribuera à la territorialisation de la TRI dans la région Flandre-Dunkerque, en intégrant notamment les préconisations et les opportunités de ce nouveau modèle de développement au sein de ses missions sur l'observation territoriale, la planification stratégique ou encore les projets urbains.

Un travail sera par exemple mené sur les liens possibles entre TRI et projets de rénovation urbaine. Une première étape sur l'organisation d'une rencontre durant laquelle les acteurs de la TRI et acteurs de la rénovation urbaine seront associés, afin d'imaginer ensemble les opportunités que peuvent offrir ce nouveau modèle de développement innovant et responsable pour des quartiers en profonde mutation et aux enjeux urbains et sociaux spécifiques (*cf. partie du programme de travail consacrée à la thématique de la rénovation urbaine*). Cette réflexion devra notamment s'intéresser à la problématique de la précarité énergétique.

Au-delà de l'aménagement du territoire à grande échelle, l'AGUR s'intéressera à l'intégration fine des enjeux de la transition énergétique et de l'innovation numérique dans le cadre urbain. En lien avec les travaux menés sur le numérique, elle poursuivra notamment ses investigations sur la ville intelligente et les réseaux urbains intelligents. Associant un large panel d'acteurs, ces travaux porteront notamment en 2016 sur un "observatoire des initiatives" permettant d'identifier les actions déjà menées et l'angle spécifique pour lequel le dunkerquois pourrait engager des projets innovants et concrets sur la smart city.

NUMÉRIQUE

PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Les nouvelles technologies continuent de bouleverser le fonctionnement de la société. À travers les progrès techniques et leur diffusion très large, les outils numériques modifient les rapports entre individus, le fonctionnement des entreprises, les activités économiques ou encore la manière de vivre au quotidien.

Service considéré comme indispensable, au même titre que l'accès à l'eau ou l'énergie, le numérique est ainsi plus que jamais une question d'aménagement et d'égalité entre et dans les territoires. Les évolutions sociétales qu'introduisent les nouvelles technologies impliquent également de repenser la manière de concevoir le cadre de vie urbain, aujourd'hui "augmenté".

L'AGUR développera ainsi durant l'année 2016 son expertise, pour être en capacité d'anticiper et d'identifier les opportunités à saisir et les limites à appréhender pour un numérique au service des habitants et entreprises la région Flandre-Dunkerque. Elle partagera son expertise au niveau régional et national, notamment à travers le travail mené par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), et réinterrogera ses propres pratiques à l'heure d'un "urbanisme 2.0".

À noter que, au-delà des deux grands projets détaillés ci-dessous, le travail de l'AGUR sur le numérique portera également sur les questions de villes intelligentes et de la troisième révolution industrielle (à retrouver dans le chapitre consacré à l'énergie).

APPUI AUX PARTENARIATS ET À L'ÉLABORATION D'UNE VISION STRATÉGIQUE ET TERRITORIALE DU NUMÉRIQUE

Référent projet : ***Laurent RENAVAND***

Équipe projet : Jean-François VEREECKE, Sandrine BABONNEAU

Assistante : Paule KHALFET

Historiquement porté par l'État, la gouvernance de la question de télécoms s'est depuis quelques années complexifiée avec les phénomènes de décentralisation, de privatisation, d'ouverture à la concurrence. Au-delà de la seule question des réseaux, le numérique est également une question de services innovants, de nouvelles opportunités économiques ou encore d'inclusion sociale. Une transversalité de la question "TIC" qui concerne une multiplicité d'acteurs, publics comme privés.

Pour favoriser la complémentarité et la mise en cohérence des stratégies et des initiatives, l'AGUR amplifiera en 2016 sa mission d'animation pour faciliter le dialogue entre les différents acteurs du numérique dans la région Flandre-Dunkerque.

L'objectif sera de favoriser une culture commune des opportunités numériques et de faciliter les collaborations au service du territoire.

Ce travail sera notamment mené en complémentarité, et au besoin en appui, des intercommunalités pour les aider à bâtir de véritables stratégies territoriales de développement numérique à même de faire des nouvelles technologies un levier pour les projets de développement territorial. Ces initiatives seront conduites dans la logique encouragée à l'échelle régionale à travers les Schémas de développement des usages et services (SDUS) numériques.

L'AGUR participera également aux dynamiques d'appui à l'émergence d'écosystèmes d'innovation, notamment de développement de startups tournées vers le numérique, en apportant son expertise spécifique.

© Sergey Nivens - Fotolia

INTÉGRATION DE L'ENJEU NUMÉRIQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Référent projet : ***Sandrine BABONNEAU***

Équipe projet : Isabelle RICHARD, Laurent RENAVAND

Assistante : Paule KHALFET

Les usages et services numériques ont explosé ces deux dernières décennies. Cette révolution est un vecteur essentiel de croissance et de développement économique. L'accessibilité à un réseau proposant un très haut débit est donc devenue un enjeu majeur de développement pour les territoires.

La loi Grenelle II portant Engagement national pour l'environnement (ENE) de 2010 instaure un cadre légal permettant aux collectivités territoriales d'inscrire la thématique des communications électroniques dans leur stratégie territoriale, et en particulier le SCoT.

Le Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) de la région Nord-Pas-de-Calais est très ambitieux et inscrit la région comme pionnière en la matière. Pour le territoire du SCoT Flandre-Dunkerque, il vise un accès au Très haut débit (THD) pour l'ensemble du territoire (entreprises et particuliers) d'ici 2020. La mise en œuvre de ce déploiement est confiée soit au secteur privé, cela concerne essentiellement l'agglomération dunkerquoise, soit à l'initiative publique et dans ce cas, c'est le Syndicat mixte fibre optique 59/62 qui en a la charge.

L'AGUR jouera le rôle de facilitateur dans les relations entre les collectivités et le Syndicat mixte fibre optique 59-62, et s'assurera de la prise en compte du SDAN de la région Nord-Pas-de-Calais dans le SCoT Flandre-Dunkerque.

Au-delà du déploiement du très haut débit, l'Agence mènera une réflexion sur l'intégration de la thématique : usages et services numérique dans les documents de planification, en cohérence avec le Schéma directeur des usages et services de la région (SDUS) et les stratégies des intercommunalités.

EAU ET BIODIVERSITÉ

© Laure Fons - Fotolia

L'EAU AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

Territoire d'eau, la région Flandre-Dunkerque a été gagnée sur la mer au fil des siècles. Elle possède une biodiversité remarquable mais elle est soumise à de fortes contraintes environnementales notamment liées aux dérèglements climatiques et à la perspective de la montée du niveau de la mer. Depuis sa création, l'Agence participe aux projets et démarches stratégiques relatifs aux champs environnementaux (eau, climat, biodiversité, risques...).

En 2016, l'enjeu sera de contribuer aux différentes études de caractérisation de l'aléa inondation, mais également d'étudier les conséquences du changement climatique et de proposer des solutions pour adapter le territoire aux évolutions à venir.

SUBMERSION MARINE ET INONDATIONS CONTINENTALES

Référent projet : ***Xavier CHELKOWSKI***

Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra son implication dans la définition et la prise en compte des risques inondations. Elle participera en particulier à l'élaboration des Plans de préventions des risques littoraux (PPRL). Pour 2016, il s'agira de :

- contribuer à la nouvelle étude de danger portant sur la digue des Alliés. Cette étude devrait aboutir à une nouvelle modélisation des aléas sur le secteur de Dunkerque à Bray-Dunes ;
- participer à l'identification des enjeux dans les zones d'aléas ;
- concourir à la définition des zones d'intérêt stratégique (secteurs urbanisés situés en zone d'aléa fort mais porteurs d'un projet structurant).

En parallèle, l'AGUR accompagnera les travaux du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention du Delta de l'Aa – Vallée de la Hem, notamment sur les thématiques de la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, la résilience du territoire et la "culture du polder".

L'Agence participera également aux instances de gouvernance du PAPI.

Enfin, l'Agence continuera de venir en appui du SCoT de la région Flandre-Dunkerque dans le cadre de l'appel à projet "Amélioration de la prise en compte des risques littoraux dans les SCoT", lancé par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie.

Au titre de la FNAU, l'AGUR suivra certains travaux de la Commission mixte inondation (CMI). Dans ce cadre, l'Agence pourra faire remonter au niveau national les problématiques locales et identifier les meilleures stratégies visant à intégrer les risques d'inondations dans les stratégies de planification territoriale.

Une culture commune sur l'évolution du trait de côte et la submersion marine

Les évolutions de notre littoral au regard du changement climatique ne sont pas encore bien partagées par tous les acteurs ou prises en compte dans les études. Afin de disposer d'un socle commun des connaissances, l'AGUR animera un groupe de travail composé d'élus et de techniciens. L'état des lieux sera réalisé notamment sur la base des travaux de l'ULCO, du GPMD et de la région flamande. Il permettra de débattre des différentes hypothèses à prendre en compte dans les projets.
Ce travail donnera lieu à l'édition d'un document pédagogique à l'usage des élus, techniciens et porteurs de projet.

RÉALISATION D'UN MASTER PLAN DES PIEDS DE COTEAUX DU POLDER DES WATERINGUES

Référent projet : ***Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL, Isabelle RICHARD, Arnaud FIXARD, Vincent CHARRUAU, SIG, infographie

Assistante : Paule KHALFET

Les pieds de coteaux sont des secteurs sensibles qui recueillent les eaux de ruissellement des collines de Flandre intérieure et de l'Artois. Différentes études menées par l'État ont démontré le caractère inondable de ces zones ainsi que le rôle fondamental que ces secteurs pourraient jouer à l'avenir dans la gestion des inondations continentales.

Une grande partie des pieds de coteaux sont identifiés dans le Schéma régional de cohérence écologique de la région Nord-Pas-de-Calais (SRCE) comme réservoirs de biodiversité, espaces à renaturer ou corridors écologiques.

Montagne de Watten, site de l'abbaye

Le but de ce projet est d'avoir une réflexion sur le devenir de ces secteurs sur le long terme :

- quels rôles peuvent-ils jouer demain (écrêtement des crues, développement de la biodiversité et des services écologiques...) ?
- quels usages conférer à ces zones (agriculture, espaces naturels, développement touristique...) ?
- peuvent-ils rentrer dans un système de compensation, et si oui comment ?

Il s'agira donc pour l'AGUR de :

- constituer et d'animer un groupe de travail à l'échelle du SCoT (élus, chambre d'agriculture, sections de Wateringues, SAGE...),
- réaliser un diagnostic foncier, hydraulique, écologique et paysager (sur un secteur test dans un premier temps),
- mener des ateliers de travail avec les propriétaires et les exploitants agricoles en place,
- fixer des objectifs pour y maintenir et développer la biodiversité et y améliorer la qualité des paysages,
- proposer des croquis prospectifs,
- réaliser une démarche de benchmarking,
- proposer une stratégie d'aménagement (master plan) pour ces pieds de coteaux et de la traduire dans les documents d'urbanisme. Les travaux seront valorisés sous différentes formes : restitution aux élus et aux techniciens du territoire, édition d'un "carnet des pieds de coteaux" et du master plan, exposition et conférence grand public.

LES ZONES HUMIDES DE LA RÉGION FLANDRE - DUNKERQUE

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL, Isabelle RICHARD, Arnaud FIXARD, Vincent CHARRUAU, Céline LEJEUNE, Sophiane DEMARCQ, SIG, infographie

Assistante : Paule KHALFET

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Elles ont une fonction essentielle pour la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Artois-Picardie (SDAGE), qui vient d'être approuvé pour la période 2016-2021, contient une orientation spécifique qui vise à stopper la disparition et la dégradation des zones humides et à préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité.

Aussi, l'AGUR va mener plusieurs travaux pour mettre en œuvre cet objectif :

- perception des zones humides en Flandre-Dunkerque :
  - réalisation de questionnaires ciblés par catégories d'acteurs (élus, agriculture, économie, tourisme, associations, société civile...),
  - animation de "focus group" par catégories d'acteurs afin de dresser le bilan du vécu et des usages des zones humides en Flandre-Dunkerque,
- inventaire et protection des zones humides dans les documents d'urbanisme :
  - mise en place et animation d'un groupe de travail "zones humides" à l'échelle du SCoT ;
  - définition d'une typologie des zones humides du territoire ;
  - réalisation d'un protocole d'identification des zones humides selon les critères définis dans le SDAGE ;
  - participation à l'inventaire des zones humides du SCoT ;
  - inscription des zones humides dans la Trame verte et bleue du territoire ;
  - prise en compte réglementaire dans le SCoT, les PLU et les projets urbains (avec retour d'expérience pour alimenter d'autres territoires) ;
  - détermination d'indicateurs de suivi des zones humides (y compris biodiversité) permettant d'évaluer les documents d'urbanisme.

Les résultats seront valorisés sous différents formes :

- restitution des travaux aux élus et techniciens du territoire,
- réalisation d'une publication "les zones humides de la région Flandre-Dunkerque",
- montage d'une exposition et d'une conférence grand public.

Bergues, zone humide.

PUBLICATION " AGIR POUR L'EAU EN FLANDRE-DUNKERQUE "

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, Laurent RENAVAND, Sophiane DEMARCQ infographie

Assistante : Paule KHALFET

La thématique de l'eau ressort comme un élément essentiel à prendre en compte dans l'élaboration du projet de territoire du SCoT de la région Flandre - Dunkerque. Afin d'alimenter notamment l'état initial de l'environnement et le SCoT révisé, l'Agence réalisera une publication dont l'objectif sera de définir et d'exposer l'état et les grands enjeux de l'eau sur le territoire du SCoT Flandre-Dunkerque pour une meilleure prise en compte de l'aménagement du terrioire.

Cette publication pédagogique vise à sensibiliser les acteurs du territoire à la thématique de l'eau dans toutes ses dimensions et à mieux inscrire dans les documents d'urbanisme la dimension " eau ".

Cette publication comprendra trois parties distinctes, composées environ de huit fiches chacune :

- le contexte général, avec les notions de cycle de l'eau, de climat, d'eaux superficielles...
- le cycle de l'eau domestique où il sera question des grands principes d'alimentation en eau potable et d'assainissement.
- Le risque inondation, pour informer et acquérir une " culture du risque ".

La sortie de la publication pourra s'accompagner d'un évènement de type conférence, éductour, exposition...

MAGETEAUX : MAÎTRISE ET GESTION TRANSFRONTALIÈRE DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX ENTRE DUNKERQUE ET NIEUPORT (CANAL DE FURNES)

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Sophiane DEMARCQ

Assistante : Paule KHALFET

Aujourd'hui, en périodes de crues sévères, les limites des installations liées aux ouvrages d'évacuation des crues à la mer à Dunkerque et Nieuport sont atteintes. Cette situation entraîne des débordements des Moëres intérieures et extérieures.

Afin d'améliorer la situation et limiter les débordements, une station de pompage en Belgique ainsi qu'une vanne sur le site des 4 écluses en France seront construites. Par l'impact que ce projet aura sur le territoire, les partenaires du projet ont souhaité développer des actions de sensibilisation auprès de la population.

Dunkerque, canal de Furnes.

Partenaires du programme INTERREG V (programme Franco-Flamand) :

Français : GECT, Institution Interdépartementale des Wateringues,

Belges : Province de Flandre Occidentale, Waterwegen en Zeekanaal (W&Z), Vlaamse Milieumaatschappij (VMM) - Bekkensecretariaat IJzerbekken.

Au titre de l'animation et de la coordination du groupe eau du GECT, ainsi que par son expérience en matière de sensibilisation à la gestion de l'eau, l'AGUR participera à plusieurs actions de communication sur ce projet spécifique. Parmi les actions développées :

- la réalisation de supports d'information à destination de la population concernée par les travaux d'aménagements (plaquette d'information, installation de panneaux de sensibilisation sur le site concerné…) ;
- la production d'un film en 2D ;
- l'organisation de temps d'échanges auprès de la population (mise en place de cafés chantiers en présence d'acteurs locaux).

Enfin, les nouveaux ouvrages hydrauliques ne pourront fonctionner de manière optimale et efficace que si une gestion transfrontalière est mise en place. Dans ce cadre, l'AGUR co-animera un groupe de travail ad hoc dont la mission sera :

- d'examiner la nécessité de réviser la convention franco-belge du 1890 réglementant le sens d'écoulement des canaux ;
- de rédiger le protocole de gestion transfrontalier pour préciser les dispositions de la convention franco-belge concernant les modalités d'utilisation des ouvrages construits ;
- de mettre en place une plate-forme numérique transfrontalière d'échanges de données pour faciliter le pilotage des ouvrages, la coordination entre les gestionnaires et assurer la transparence de gestion des nouveaux équipements.

ACCULTURATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, À L'EAU ET À LA BIODIVERSITÉ

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***
Équipe projet : Sophiane DEMARCQ, Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL
Assistante : Paule KHALFET

Dans la poursuite des démarches menées en 2015, l'AGUR conduira des actions de sensibilisation au changement climatique, aux risques inondation et à la biodiversité, auprès du grand public et plus particulièrement des scolaires.

En 2016, l'Agence mettra en place un projet éducatif "Les wateringues vues par les enfants" auprès de cinq collèges situés dans des communes concernées par un risque d'inondation particulier. Il s'agira, pour les élèves, d'effectuer une recherche sur les risques naturels auxquels leur territoire est particulièrement exposé et de proposer des solutions pour s'adapter. Les notions étudiées porteront sur le changement climatique, les ressources en eau et les services écologiques rendus par la biodiversité.

Des restitutions seront organisées à l'occasion desquelles les élèves pourront échanger et exposer aux adultes la vision qu'ils ont du devenir du territoire des wateringues. Ces restitutions se feront par le biais d'exposés, d'illustrations, d'un ABCDaire, d'un film…

Les établissements qui sont impliqués dans ce projet sont les suivants :

- Gaspard Malo à Dunkerque, sur l'érosion du trait de côte et le rôle des dunes dans la protection du polder ;
- Van Hecke à Dunkerque, sur la submersion marine (en lien avec la digue des Alliés et le canal exutoire) ;
- Jean Jaurès à Bourbourg, sur le débordement des fossés et canaux des wateringues ;
- Jacques Prévert à Watten, sur le ruissellement et les inondations de pieds de coteaux ;
- Saint-Vincent à Arras, pour une vision d'élèves extérieur au territoire des wateringues.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Référent projet : ***Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, Samia BOUKERKOUR

Assistante : Paule KHALFET

L'objet de cet observatoire est principalement d'améliorer la connaissance sur la biodiversité, sensibiliser et permettre l'évaluation et le suivi des documents de planification et des grands projets d'aménagement. En 2016, l'Agence poursuivra la mise en réseau des acteurs de la biodiversité sur le territoire afin de mettre en œuvre l'observatoire de la biodiversité.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, l'AGUR participera à l'étude faunistique du bocage du Pays des Moulins de Flandre "10 ans après". Cette étude a pour ambition d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux et du paysage en l'espace d'une décennie. Le travail sera étendu au périmètre de la CUD, ce qui permettra de disposer d'indicateurs et d'évaluer quel a été l'impact du SCoT de la région Flandre-Dunkerque approuvé en 2007 sur la biodiversité.

Une typologie des différents obstacles au déplacement de la faune sera réalisée et des solutions pour les lever seront proposées. Ce travail pourra donner lieu à la réalisation d'un guide intégré au SCoT de la région Flandre-Dunkerque révisé.

Également, et pour avoir une vision globale des actions menées sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque en matière de biodiversité, un travail d'inventaire des actions mises en place par les communes sera conduit.

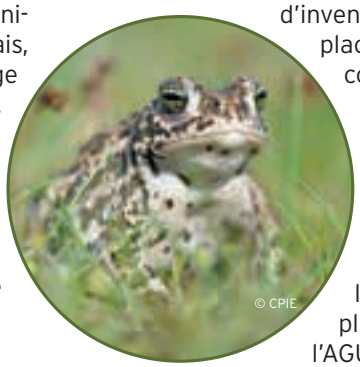
© CPIE

Enfin, afin de valoriser la publication "Agir pour la biodiversité en Flandre-Dunkerque", publiée en 2015 avec le concours du Conseil Régional dans le cadre d'une convention pluri-annuelle signée avec l'AGUR, pour encourager un urbanisme plus durable dans la région Flandre-Dunkerque, une exposition itinérante sera réalisée. Enfin, l'Agence organisera, aussi, un second éductour dédié à la biodiversité.

Bois des Forts, éductour du 3 septembre 2015.

MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Référent projet : ***Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Guillaume DUBRULLE, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, infographie

Assistante : Paule KHALFET

L'AGUR accompagnera la Communauté urbaine de Dunkerque dans ses réflexions sur l'intégration de la biodiversité dans le PLUi habitat et déplacement en cours d'élaboration, et dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité. À la demande de la CUD, l'Agence pourra être amenée à co-animer le groupe d'échanges et de réflexions "mise en œuvre de la Trame verte et bleue". Elle accompagnera aussi la CCHF sur cette dimension. Enfin, un travail de définition des nouveaux espaces à protéger au titre du SCoT sera réalisé (*cf. chapitre sur le SCoT*).

APPUI À LA RÉALISATION D'UN GRAND DÉBAT PUBLIC SUR L'EAU

*Référent projet : **Laurent RENAVAND***

Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI, Céline LEJEUNE, Kristina MARTINSH, Isabelle RICHARD, Jean-François VEREECKE

Assistante : Paule KHALFET

L'eau constitue une ressource précieuse pour le territoire, pour la vie quotidienne des habitants mais également pour les activités économiques telles que l'industrie. Cette véritable question d'aménagement et de développement territorial est d'autant plus importante dans un contexte mondial de pression humaine sur les ressources naturelles, et un contexte local qui fait de la région Flandre-Dunkerque une "terre d'eau" avec sa façade maritime, ses polders et ses wateringues.

Le Syndicat de l'eau du dunkerquois et la Communauté urbaine de Dunkerque ont ainsi conjointement décidé d'engager en 2016 un grand débat public sur l'eau, afin d'associer les habitants et acteurs du territoire à la définition d'une grande politique pour l'avenir de l'eau dans le territoire.

L'AGUR appuiera ces deux instituions pour la réalisation du débat. Riche de son expertise sur la connaissance du territoire, du monde économique et de la participation citoyenne, elle réalisera :

- l'organisation de la consultation préalable du monde professionnel, pour recueillir avis et attentes de ce public spécifique ;
- l'élaboration d'un "porté à connaissance", document synthétique et pédagogique permettant de partager un socle commun de connaissance à même de permettre le débat ;

© Anatoliy Samara - Fotolia

- la capitalisation des échanges et l'élaboration, à l'issue du débat, d'un "livre blanc" qui constituera un outil d'aide à la décision pour permettre aux élus du Dunkerquois de définir la politique de l'eau pour l'avenir.

MOBILITÉ

FAVORISER UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Enjeu environnemental, social et économique, la mobilité est au cœur des préoccupations de l'AGUR.

2016 sera l'année de mise en œuvre du projet Dk'Plus de Mobilité, avec le lancement de la phase de travaux. Au préalable, il sera nécessaire de poursuivre le bilan de la phase de concertation et d'assurer le suivi de l'enquête publique. L'AGUR continuera d'accompagner la Communauté urbaine de Dunkerque dans son grand chantier de réorganisation des transports urbains, pour un réseau de bus plus attractif et plus performant.

En 2016, l'Agence poursuivra également l'exploitation des données de l'Enquête Déplacements Grand Territoire 2015, en étroite collaboration avec la Communauté urbaine de Dunkerque et la Communauté de communes des Hauts de Flandre. Ces données permettront d'améliorer la connaissance des pratiques de mobilité des habitants du territoire, et alimenteront les diagnostics du SCoT et des deux PLUi, en cours de d'élaboration/révision, ainsi qu'un projet de coopération transfrontalière sur la mobilité en milieu rural.

PROJET DK'PLUS DE MOBILITÉ

*Référent projet : **Guillaume DUBRULLE***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Pierre-Mathieu DEGRUEL, Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL, Isabelle RICHARD

Assistante : Paule KHALFET

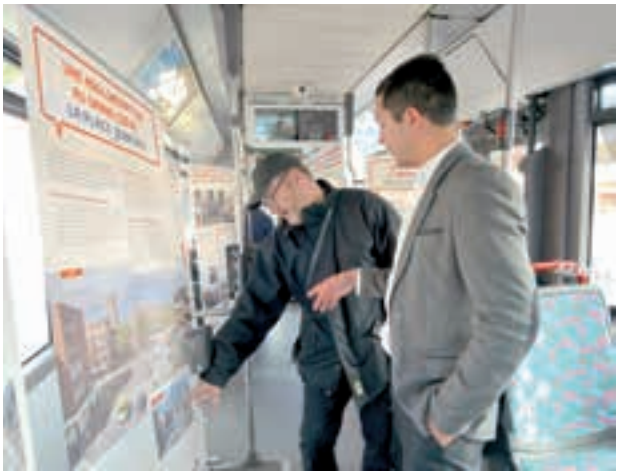

Le projet Dk'Plus de Mobilité est une des grandes priorités stratégiques de la Communauté urbaine de Dunkerque. Tout au long de son élaboration, ce projet de restructuration du réseau de transport collectif nécessitera un accompagnement de l'AGUR.

Lors de l'année 2015, l'AGUR a apporté son expertise et sa vision prospective au groupe de travail piloté par la Communauté urbaine de Dunkerque. Aux côtés d'élus et de techniciens de la CUD et de la Ville de Dunkerque, l'Agence a également participé à l'animation de l'exposition itinérante Dk'Plus de Mobilité. Dans la poursuite des travaux impul-

sés durant cette phase de concertation, l'Agence continuera à accompagner la Communauté urbaine de Dunkerque dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet en 2016 : enquête publique durant le premier trimestre, lancement des travaux en juin… Les liens seront également assurés entre le projet Dk'Plus de Mobilité et les projets urbains ainsi que les documents d'urbanisme à différentes échelles (SCoT, PLUi).

En 2016, l'action de l'Agence portera aussi sur la communication autour de la réalisation des travaux, afin de continuer à expliquer le projet aux habitants, commerçants, riverains des aménagements… Il s'agira notamment de participer à l'organisation d'évènements de lancement des chantiers sur les différents aménagements prévus dans le projet.

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE 2015

Référent projet : ***Guillaume DUBRULLE***

Équipe projet : Séverine POTVIN, Victorine DEBACQ, Jean-François VEREECKE, Isabelle RICHARD

Assistante : Paule KHALFET

Cette nouvelle enquête permet d'actualiser les résultats de 1991 et 2003, en reconstituant les déplacements effectués par les habitants du territoire Flandre-Dunkerque : modes de transports utilisés, différents motifs, distance et durée des déplacements… Elle permet également de connaître les caractéristiques sociodémographiques des ménages et des personnes. De janvier à avril 2015, 7 000 personnes ont été intérrogées en "face à face" sur le territoire de la CUD et par téléphone sur le terrioire de la CCHF et quelques communes du Pas-de-Calais. Véritable outil d'aide à la décision, c'est un élément essentiel pour élaborer et évaluer les politiques de transports en Flandre-Dunkerque.

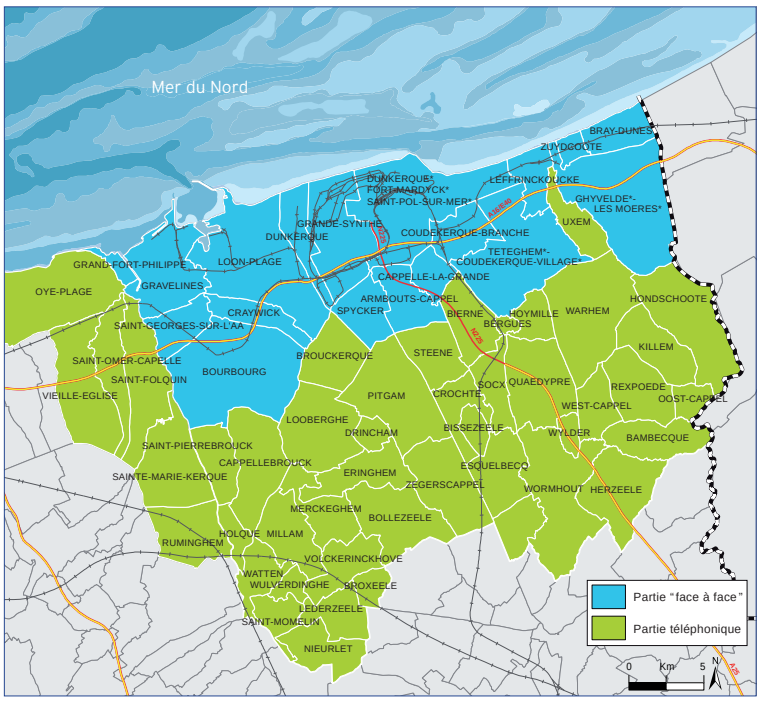

* Dunkerque, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer sont communes associées depuis décembre 2010
* Téteghem et Coudekerque-village sont communes fusionnées depuis janvier 2016
* Ghyvelde et Les Moëres sont communes fusionnées depuis janvier 2016

Enquête physique et téléphonique. Source : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2016 - Janvier 2014

Impliquée dès la phase amont de cette enquête, l'Agence a suivi de près son déroulement et poursuivra en 2016 l'exploitation des données récoltées. Une équipe projet pluridisciplinaire analysera de façon approfondie les résultats afin d'en tirer un maximum d'enseignements. Ce travail fera ensuite l'objet de plusieurs valorisations. Les données de l'enquête ménages sont notamment attendues dans le cadre de l'élaboration de divers documents de planification :

- pour le diagnostic du SCoT de la région Flandre-Dunkerque ;
- pour le diagnostic des PLUi de la CUD et de la CCHF.

Des exploitations spécifiques seront également réalisées dans le cadre de la nouvelle mouture d'un projet INTERREG sur la mobilité en milieu rural. L'utilisation de la méthodologie standardisée du CEREMA garantit la fiabilité des résultats et permettra la comparaison avec les résultats d'autres agglomérations françaises.

PARTENARIAT AVEC LE BUREAU D'ÉTUDE VIGS DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION AUTOUR DU BUS GRATUIT

*Référent projet : **Vanessa DELEVOYE***
Équipe : Henri BRICHE (chercheur VIGS)
Assistante : Paule KHALFET

Lancé en septembre 2015, le projet "Dk'Plus de Mobilité" a instauré la gratuité des bus le week-end sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque. Cette mesure sera étendue à l'ensemble de la semaine en 2018. Dunkerque deviendra alors la plus grande agglomération française à mettre en œuvre la gratuité des transports collectifs sur son territoire.

Mise à disposition d'un chercheur

C'est dans ce contexte que le bureau d'étude VIGS collaborera avec l'AGUR en mettant à disposition Henri Briche en qualité de chercheur spécialiste des questions de rénovation urbaine et d'attractivité résidentielle dans les villes en reconversion industrielle.

Faisant appel aux différentes méthodes rigoureuses de recherche utilisées durant son travail doctoral, il mènera une enquête permettant l'élaboration d'une véritable expertise sur la stratégie urbaine de Dunkerque sur le court et le long terme.

© Ville de Dunkerque

Missions de recherche

Différentes missions de recherche restent encore à identifier. Par exemple :

- l'évaluation des effets directs de la gratuité des bus le week-end sur le pouvoir d'achat des ménages de l'agglomération ; la sociologie des usagers du bus ; la convivialité au sein des bus et sur l'ensemble du réseau ; le report modal le week-end entre transports en commun et voiture…

  Il s'agit plus globalement de saisir les représentations de la gratuité des bus par les habitants de l'agglomération et les effets concrets de cette gratuité sur leurs modes de vie.

- l'évaluation des effets indirects de la gratuité du bus sur les différents modes de transports (vélo, automobile, marche) ; la politique d'attractivité d'agglomération ; la recherche d'un nouveau dynamisme commercial et résidentiel.

  Il s'agit de travailler sur les représentations de la gratuité des bus par les acteurs socioéconomiques de Dunkerque (commerçants, entrepreneurs, organismes publics…) et sur les impacts de la gratuité sur la redynamisation du centre-ville. Les effets économiques de cette stratégie seront ainsi interrogés.

Partenariats et réseaux

Ce partenariat avec VIGS vise aussi à œuvrer au développement de collaborations entre les acteurs de l'urbain à Dunkerque et les réseaux de recherche développés par VIGS, en nouant des partenariats :

- accompagnement à l'organisation de séminaires ou de manifestations en lien avec les recherches de l'association VIGS à Dunkerque (*cf. accueil d'un séminaire PUCA consacré aux innovations urbaines en septembre 2016*) ;
- participation à des rencontres entre chercheurs et praticiens sur les échanges de "bonnes pratiques" liées à la gratuité des transports et plus généralement à l'attractivité des centres villes ;
- mise en relation avec le monde de la recherche dédiée aux stratégies urbaines menées dans les villes en reconversion (*cf. ANR Altergrowth de l'Université de Strasbourg*).
- développement de partenariats avec le monde académique et professionnel ;
- valorisation des recherches dans des manifestations scientifiques et dans des revues scientifiques et professionnelles (*Métropolitiques*…)

L'objectif consiste à repositionner l'expérience de Dunkerque à l'aune des dernières avancées de la communauté scientifique et de permettre un apprentissage et une circulation d'autres initiatives innovantes développées en France et en Europe en matière d'innovation urbaine et d'attractivité du territoire.

Les modalités pratiques de cette collaboration avec VIGS (date et durée) sont en cours d'élaboration.

PLAN DE DÉPLACEMENTS ENTREPRISE

Référent projet : ***Guillaume DUBRULLE***
Assistante : Paule KHALFET

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan air climat énergie territorial (PACET) 2015-2021, l'AGUR prévoit de réactualiser son Plan de déplacements entreprise. À noter également qu'une réflexion est en cours à l'échelle de la Halle aux sucres pour l'élaboration d'un Plan de déplacements interentreprises (CUD, INSET, AGUR…). Le PDE de l'AGUR pourrait donc faire partie intégrante de cette démarche.

Voir détails au chapitre *"Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air"*.

ÉLABORATION D'UN PROJET INTERREG SUR LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

Référents projet : ***Guillaume DUBRULLE*** *et* ***Sophiane DEMARCQ***
Équipe : Victorine DEBACQ, Pascale MONTÉFIORE
Assistante : Paule KHALFET

Projet en cours de définition, à déposer sur le programme de coopération transfrontalière France-Wallonie-Vlaanderen (INTERREG V).

Voir détails au chapitre *"Favoriser le dialogue et valoriser l'atout transfrontalier"*.

© Fotolia

AMÉLIORER L'HABITAT POUR TOUS

Depuis plusieurs années, l'AGUR associe les réflexions sur l'habitat à celles de l'évolution des modes de vie et des besoins sociaux. Le présent programme confirme ce parti pris et vise à donner toujours plus de sens à la fabrication de la ville. Par ailleurs, les objectifs de maîtrise de la consommation foncière des terres naturelles et agricoles, affirmés depuis le Grenelle de l'environnement, nécessitent de repenser le processus de développement des communes et ceci, quelle que soit leur taille.

OBSERVATION ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE AUTOUR D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS ATTRACTIVE ET DIVERSIFIÉE

*Référents projet : **Cécile TRAVERS** et **Francine BARDY***
Équipe projet : Céline LEJEUNE, Séverine POTVIN, Victorine DEBACQ, Mathias DUFOUR
Assistante : Sabine HAGNERÉ

En lien avec l'évolution sociale et démographique du territoire, l'Agence poursuivra son travail d'élaboration de préconisations en matière d'habitat (typologie, densité, formes urbaines...), dans une logique de recherche d'économie du foncier et de satisfaction des besoins sociaux.

Les missions d'observation et d'analyse prospective de l'habitat et des pratiques et modes de vie seront poursuivies. Les résultats des études feront l'objet de restitutions notamment dans "les Cahiers de l'AGUR".

Impact des politiques de l'habitat

Les réflexions se nourriront d'analyses urbaines et socio-démographiques et alimenteront les démarches de planification et d'études urbaines. Elles apporteront des éléments de mesure de l'impact des politiques de l'habitat et accompagneront des démarches de programmation de logements des partenaires de l'Agence dans le cadre notamment de :

- La révision du PLUi habitat & déplacements de la CUD dans son volet habitat (intégration du Programme local de l'habitat) ;
- La révision du Schéma de cohérence territoriale de la région Flandre-Dunkerque ;
- L'élaboration du PLUi de la CCHF et l'actualisation des documents d'urbanisme communaux de la CCHF.

Observation des logements sociaux

*Référents : **Cécile TRAVERS** et **Francine BARDY***

L'observation des logements sociaux engagée en 2015 dans le cadre de la mise en place de la Conférence intercommunale du logement (CIL) à l'échelle de la CUD sera étendue. En plus de l'étude du parc immobilier, des demandes en instances et des attributions, la question de l'occupation du parc social de l'agglomération dunkerquoise sera étudiée et présentée lors des ateliers de la CIL.

L'observatoire contribuera à l'élaboration de la convention intercommunale de mixité sociale et d'équilibre territorial définissant les orientations et les objectifs stratégiques de rééquilibrage à l'échelle de la communauté urbaine. De plus, les données de cette observation alimenteront les travaux et le bilan du nouveau programme national de rénovation urbaine.

Un diagnostic, état zéro, sera rédigé, servant de point de départ au suivi du parc social, et des fiches villes et quartiers en politique de la ville seront réalisées.

Observation des copropriétés

*Référents : **Cécile TRAVERS** et **Mathias DUFOUR***

Sous réserve de disponibilité des données, l'AGUR étendra l'observation des copropriétés à l'ensemble de la région Flandre-Dunkerque. Mis en place en 2014, l'observation était ciblée sur les copropriétés de la reconstruction du centre d'agglomération.

L'objectif de cet outil d'observation et de suivi est d'étudier les évolutions des copropriétés afin de repérer celles nécessitant une intervention ciblée.

Les données recueillies serviront à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale opérationnelle, notamment un dispositif opérationnel de type OPAH, dans sa mise en place, son suivi et son évolution sur le secteur central de l'agglomération dunkerquoise, ainsi que l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), tous deux engagées par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Logements abordables (Projet IDDRI - FNAU - CDC)

*Référents : **Cécile TRAVERS** et **Francine BARDY***

Comment concevoir une offre de logements intermédiaires dans la durée ? Face au constat que la production immobilière ne correspond pas aux besoins et capacités d'une grande partie des ménages cherchant à accéder à la propriété, de nombreuses collectivités locales ainsi que l'État cherchent à mettre en place des politiques de logement intermédiaire. Il s'agit d'assurer à des ménages respectant certains plafonds de revenu, des logements à des prix

abordables (location ou accession), via des aides publiques directes ou indirectes, notamment dans des zones tendues du territoire.

L'ordonnance sur le logement intermédiaire (JO - 21 février 2014) a introduit le bail réel immobilier (BRILO), un dispositif de bail emphytéotique (dissociation de la propriété du sol et du bâti) pour le logement intermédiaire. Ce bail permet de conserver le caractère "intermédiaire" du logement sur le long terme (bail allant jusqu'à 99 ans) en régulant à la fois l'attribution du logement à des ménages sous plafond de revenu et le prix de revente du logement. Le fait de neutraliser le coût du foncier initialement (l'achat du ménage porte uniquement sur le bâti) permettrait également de réduire significativement le prix d'achat du logement pour le rendre abordable.

Sur le papier ce dispositif permettrait ainsi de pérenniser l'investissement public dans la durée et d'assurer l'existence d'un segment de logement intermédiaire. Mais ce type d'outil est complexe à mettre en œuvre : quelles sont ses conditions de succès ? Et correspond-il aux besoins et capacités des collectivités locales ? Comment pourrait-il s'intégrer aux politiques de logement intermédiaire ?

Afin d'approfondir une première étape de la recherche basée sur un travail de documentation et d'entretiens, une seconde étape a cherché à répondre à ces question en s'appuyant sur le réseau des agences d'urbanisme, et des analyses de terrain. Lyon, Rennes, Dunkerque et Toulouse participent à cette démarche. Un questionnaire a été construit à l'attention de ces agences.

Ce questionnaire dépasse la question du logement intermédiaire en zone tendue et du dispositif BRILO et porte sur les politiques des collectivités locales en faveur du logement à coût maîtrisé, que ce soit en accession à la propriété ou en logement locatif.

L'Agence a participé à un premier groupe de travail en novembre 2015 et présenté le contexte dunkerquois et la politique de la CUD en la matière.

La prochaine étape, au printemps 2016, est la tenue d'un atelier de restitution associant experts et collectivités territoriales auquel l'Agence participera. L'IDDRI et la FNAU devraient pour cette occasion produire un document de synthèse associant les agences.

Poursuite de l'étude sur la CUD

En parallèle, l'AGUR continue de suivre l'étude du marché de l'accession sur le territoire de la communauté urbaine engagée en 2015.

Dans le cadre de la phase 1, le bureau d'études a tout d'abord réalisé une analyse fine du marché de l'accession sur le territoire de la CUD et, dans un deuxième temps, tenté d'identifier les conditions de réussite des opérations en accession. Une présentation de ces éléments a eu lieu le 26 juin 2015.

Le travail réalisé dans le cadre de la seconde phase a consisté à répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic :

- la question du juste dimensionnement du volume d'opération et du lissage dans le temps des opérations,
- la question du juste timing de lancement des opérations en particulier en quartier ANRU,
- la question du bon produit et de la forme urbaine adéquate,
- la question du prix : optimisation du prix de revient des opérations,
- la question de la rencontre et de la sécurisation de la demande, commercialisation, communication, accompagnement,
- la question de l'accompagnement/sécurisation de l'accession sociale dans l'ancien.

HABITAT EN CHIFFRES

*Référents projet : **Cécile TRAVERS** et **Francine BARDY***
Équipe projet : Séverine POTVIN, Victorine DEBACQ, infographie
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Habitat en chiffres présente les données essentielles sur la situation et l'évolution de l'habitat sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque élargi à la Communauté de communes de Flandre Intérieure.

Habitat en chiffres a pour objectifs de mesurer et analyser les besoins en logements, de mettre en perspective les différentes solutions pour y répondre et d'informer sur les principaux indicateurs du marché de l'immobilier. Son actualisation permet de suivre les évolutions des différents volets de l'habitat que sont les besoins en logements, la construction, le parc locatif social et privé, le parc de propriétaires occupants, la vacance et la mobilité résidentielle, ainsi que le marché des transactions. Un point d'actualité des politiques du logement accompagne ces analyses.

Habitat en chiffres regroupe également de nombreux tableaux d'indicateurs permettant de retrouver facilement les chiffres clés de chaque commune.

Traités en fiches de deux pages regroupant une analyse synthétique, des illustrations graphiques, cartographiques et photographiques, Habitat en chiffres se veut un outil de compréhension et d'aide à la décision.

La mesure des besoins en logements et la mise en perspective des différentes solutions pour y répondre, font de ce document un élément éclairant dans le contexte de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque.

Cette publication s'inscrit également dans les processus d'élargissement du tour de table de l'AGUR.

FONCIER

VERS UN FONCIER ET UN URBANISME DURABLES

Le cadre législatif et réglementaire impose une plus grande maîtrise de l'étalement urbain, et une meilleure optimisation de la consommation foncière. Il en va de la préservation des terres agricoles et des ressources naturelles. Les enjeux liés au renouvellement urbain sont donc plus que jamais présents.

OBSERVATION ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUR LES PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES

Référent projet : ***Arnaud FIXARD***

Équipe projet à définir selon les sites

Assistante : Paule KHALFET

Accompagnement prospectif de l'évolution des sites en secteur urbanisé

Les travaux de l'AGUR sur le repérage du potentiel de gisement foncier en secteur urbanisé ont permis une première démarche exploratoire d'identification du foncier potentiellement recyclable au sein des tissus urbains des communes du SCoT de la région Flandre-Dunkerque.

Ces travaux doivent notamment alimenter les réflexions liées à l'élaboration des documents de planification (SCoT, PLU), mais aussi nourrir des réflexions plus ciblées.

Sur un certain nombre de sites déjà artificialisés, pour lesquels des enjeux de requalification se posent, l'AGUR proposera des scénarios d'évolutions.

Les travaux produits auront notamment vocation à intégrer les orientations d'aménagement et de programmation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux, prescrits aux échelles de la Communauté urbaine de Dunkerque ou de la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

Évaluation de la consommation des zones à urbaniser des documents d'urbanisme

L'observation de la consommation des zones à urbaniser des documents d'urbanisme du territoire du SCoT de la région Flandre-Dunkerque a pour objectif de répondre aux obligations réglementaires qui imposent, pour les SCoT et PLU, de fixer des objectifs de modération de la consommation foncière. Ces travaux permettront d'évaluer l'évolution de l'enveloppe urbaine des communes.

Cette observation doit également permettre de mesurer le niveau de densité des opérations de logements réalisées sur le territoire.

Initialement engagés sous l'angle des zones à urbaniser à dominante "habitat" des PLU, les travaux seront étendus aux sites dédiés à l'accueil des activités économiques.

Cette démarche repose sur l'interprétation de différentes campagnes ortho-photographiques, et sur les évolutions cadastrales. Elle nécessite également un partenariat d'échanges d'informations relatives aux autorisations d'urbanisme, notamment avec les services instructeurs.

Suivre et accompagner les démarches autour des problématiques foncières

L'AGUR participera aux travaux et alimentera les réflexions menées par le bureau d'études recruté pour la réalisation d'une étude "type référentiel foncier", commandé par la Communauté urbaine de Dunkerque auprès de l'Établissement public foncier (EPF) régional.

Cette démarche est programmée pour l'année 2016.

Suite aux travaux d'expérimentation de la base de données sur les Déclaration des valeurs foncières (DVF), et dans la déclinaison de l'expérience du groupe national DVF, l'EPF régional a lancé un nouveau cadre collaboratif à l'échelle régionale, visant des synergies et des partages d'expériences entre les différents acteurs régionaux s'intéressant aux questions foncières.

L'AGUR participera donc aux travaux de ce nouveau "Groupe régional DVF", tout juste mis en place en 2015.

A l'échelle régionale, un Observatoire régional foncier est en cours de préfiguration.

Menées sous l'égide de la DREAL Nord-Pas-de-Calais, les premières réflexions et réunions d'échanges sur ce nouvel outil ont eu lieu au cours de l'année 2015. Elles ont intéressé de nombreuses structures publiques et agences d'urbanismes régionales, et étendues à la Picardie en vue de la nouvelle organisation des régions.

La mise en place de cet observatoire et ses premiers travaux pourraient avoir lieu en 2016.

PROMOUVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LES DÉMARCHES D'URBANISME DURABLE

*Référent projet : **Laurent RENAVAND***

Équipe projet : Isabelle RICHARD, Arnaud FIXARD, Sandrine BABONNEAU

Assistante : Paule KHALFET

Le développement durable croise les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et a aujourd'hui vocation à imprégner la société dans son ensemble et le cadre de vie en particulier. La conception des nouveaux aménagements et de nouveaux quartiers constituent une étape clef pour favoriser un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Pour permettre cette évolution des pratiques, le Conseil Régional a signé avec l'AGUR une convention pluri-annuelle pour encourager un urbanisme plus durable dans la région Flandre-Dunkerque. Cette ambition se traduit notamment par un soutien financier à la réalisation d'Etudes d'urbanisme durable (EUD), auparavant dénommées "Approches environnementales de l'urbanisme". Réalisées à la demande des collectivités locales par des groupements de bureaux d'études experts, ces études ont vocation à analyser très précisément pour des sites stratégiques les enjeux d'une future urbanisation sur les volets de la qualité urbaine, de la densité, des paysages, de la mobilité et de l'accessibilité, de l'efficacité énergétique, de l'hydrologie, de la préservation du patrimoine...

En 2016, l'AGUR portera le dispositif pour deux sites à enjeux sur la Communauté de communes des Hauts de Flandres : l'ancienne gendarmerie de Bergues et l'entrée du bourg de Drincham. L'Agence réalisera les cahiers des charges, les démarches de sélection des cabinets d'études et le suivi de la mission pour le compte des collectivités. Des rapports d'études détaillés, comprenant des schémas et plans de recommandations pour les aménagements futurs, seront ainsi produits et remis aux maîtres d'ouvrage pour l'été.

Visite du site de l'ancienne gendarmerie de Bergues.

L'AGUR réalisera également un document synthétique de restitution de l'EUD réalisée en 2015 sur la commune de Wormhout, dans une logique de partage d'expérience et de développement d'une culture commune de l'urbanisme durable dans le territoire.

L'AGUR assurera le dialogue entre les partenaires, et participera notamment tout au long de l'année au groupe de travail régional sur l'urbanisme durable.

© La Voix du Nord

RÉGION

PROPOSER UNE INGÉNIERIE TERRITORIALE POUR LA NOUVELLE GRANDE RÉGION

La nouvelle région des Hauts de France constitue un terrain de coopération inédit pour les agences d'urbanisme. Aujourd'hui, ces dernières s'organisent en réseau pour impulser une nouvelle dynamique interterritoriale.

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DE LA GRANDE RÉGION

Référent projet : ***Franck MÉRELLE***

Équipe projet : Jean-François VEREECKE, Laurent RENAVAND

Assistante : Patricia SESKO PACARY

Avec la création en janvier 2016 des nouvelles grandes régions, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est aujourd'hui la première région de France en termes de nombre d'agences d'urbanisme.

La présence de ces huit organismes est une véritable opportunité pour favoriser une plus grande collaboration entre institutions et acteurs impliqués dans l'aménagement et le développement des territoires, faciliter la construction de stratégies régionales adaptées et déclinées dans les territoires, mutualiser les moyens et notamment les financements publics en s'appuyant sur des outils d'ingénierie mutualisée proche du terrain et ayant développé une expertise depuis plus de 40 ans.

Aménagement du territoire, développement économique, mobilité, renouvellement urbain, rayonnement et attractivité, développement durable et énergie… au regard des similitudes entre responsabilités des nouvelles régions et thématiques du travail quotidien des agences d'urbanisme, l'objectif est de structurer la collaboration pour créer un véritable réseau régional des agences d'urbanisme à même de pouvoir travailler efficacement avec l'institution régionale et participer notamment aux grands chantiers à venir de planification stratégique et notamment l'élaboration du futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

L'AGUR s'impliquera ainsi de manière volontaire en appuyant techniquement le réseau des agences d'urbanisme pour élaborer dès le début de l'année 2016 un document synthétique à destination des nouveaux élus régionaux, fédérant les agences d'urbanisme des Hauts de France et déclinant les opportunités d'un travail étroit avec le Conseil Régional. Cette dynamique se poursuivra tout au long de l'année en fonction du partenariat qui sera défini, et se concrétisera entre autre par la mise en place de groupes de travail régionaux des agences d'urbanisme sur des thématiques stratégiques. L'AGUR animera, par exemple, à ce titre avec l'agence de Béthune les réflexions sur la thématique "énergie" et "troisième révolution industrielle".

DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES : LES SYNERGIES DE DÉVELOPPEMENT AVEC LA MÉTROPOLE LILLOISE

Référent projet : ***Laure PACCOU***
Équipe projet : Jean-François VEREECKE, Pascale MONTÉFIORE
Assistante : Sabine HAGNERÉ

En 2014, l'AGUR a commandité auprès de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille un atelier universitaire sur les liens entre la métropole lilloise et le Dunkerquois. La question posée était "Comment mettre en place une synergie de développement entre les deux territoires ?".

Pour un certain nombre d'acteurs locaux, Dunkerque a tendance à subir la concurrence et l'attractivité de la métropole lilloise. Pourtant, l'interdépendance entre les deux territoires est réelle et une synergie de développement pourrait émerger. La métropole lilloise a besoin d'une façade maritime tandis que Dunkerque doit pouvoir compter sur un marché d'un million de consommateurs métropolitains potentiels.

Afin de partager les travaux réalisés par les étudiants et d'échanger sur ce sujet, l'Agence propose d'organiser un rendez-vous de l'AGUR.

TRANSFRONTALIER

FAVORISER LE DIALOGUE ET VALORISER L'ATOUT TRANSFRONTALIER

La situation frontalière de la région Flandre-Dunkerque constitue un atout majeur pour le territoire. Aussi, l'AGUR s'est-elle engagée depuis de nombreuses années dans des actions transfrontalières, que ce soit via le GECT, les projets interreg ou encore les missions d'observation. Plus que jamais, l'AGUR porte la question transfrontalière au centre de ses missions stratégiques avec pour objectif d'être reconnue à terme en tant que véritable agence d'urbanisme transfrontalière.

DATAFOLIO TRANSFRONTALIER

Référent projet : ***Laure PACCOU***

Équipe projet : Victorine DEBACQ, Joachim SOUHAB, Kristina MARTINSH, Jean-François VEREECKE

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'échelle littorale transfrontalière est particulièrement pertinente pour les réflexions prospectives sur notre territoire. En effet, l'expérience de l'atlas transfrontalier publié en 2006 avait démontré qu'une meilleure connaissance des réalités transfrontalières permettait de dégager des opportunités stratégiques insoupçonnées, pour le Dunkerquois comme pour chacun des territoires du littoral.

Fort de ce constat, l'AGUR propose d'approfondir ce type de démarche en élaborant une nouvelle publication d'observation transfrontalière selon une formule assez différente de celle de 2006. Ainsi, elle éditera une série de feuillets de quatre pages (DataFolio transfrontalier).

Les problématiques seront sélectionnées à partir du projet de territoire Flandre-Dunkerque et nourries par des ateliers prospectifs.

Le projet sera précisé en fonction des besoins des partenaires. Il alimentera la révision du SCoT, certains travaux de l'interSCoT du Pôle métropolitain, du GECT West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque/Côte d'Opale et du projet Interreg Partons 2.0.

VALORISATION DES PARTENARIATS TRANSFRONTALIERS AVEC LA FLANDRE OCCIDENTALE : LE GECT

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***

Équipe projet : Valérie MATHIAS HUSSON, co-animatrice française du groupe "Territoire"
Xavier CHELKOWSKI, co-animateur français du groupe "Eau", Laure PACCOU

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR est, depuis avril 2009, membre du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque/Côte d'Opale.

Lors de l'assemblée du 2 février 2015, les élus ont exprimé leur volonté de rationaliser les activités du GECT afin d'améliorer l'efficience de celui-ci.

Une proposition de réorganisation des groupes de travail thématiques ainsi qu'un plan d'action intégré ont été proposés aux élus et validés lors de l'assemblée du 12 juin 2015.

Cinq groupes de travail thématiques résultent de cette démarche :

- le groupe eau, co-animé par l'AGUR
- le groupe territoire, co-animé par l'AGUR,
- le groupe développement économique,
- le groupe cohésion sociale et culturelle,
- le groupe communication.

En 2016, le groupe de travail eau suivra les travaux du projet Interreg MAGETEAUX, et plus particulièrement la rédaction du protocole de gestion du canal de Furnes et la révision de la convention franco-belge de 1890 réglementant le sens d'écoulement des canaux. (*cf chapitre L'eau au cœur des problématiques territoriales*).

En 2016, le groupe de travail territoire, issu de la fusion des groupes aménagement du territoire et mobilité, s'emploiera à mettre en œuvre les pistes suivantes :

- organiser la présentation des cartes de l'atlas transfrontalier, traitant des thématiques habitat et démographie, réalisées par l'AGUR et la Province de Flandre Occidentale, dans le cadre du projet Interreg IV TERCO ;
- finaliser et mettre en ligne le lexique transfrontalier aménagement du territoire ;
- organiser une seconde journée d'étude du site de renouvellement urbain dit de la Sucrerie, à Furnes ;
- mettre en œuvre les actions prévues dans le projet Interreg V PARTONS 2.0, sous réserve d'approbation des autorités Interreg
- suivre les travaux d'élaboration du projet Interreg V SEPRUMO, portant sur la mobilité en milieu rural.

PARTICIPATION AUX PROJETS TRANSFRONTALIERS INTERREG V -FRANCE - WALLONIE - FLANDRE

(sous réserve qu'ils soient acceptés).

TENDANCES : attractivité / tourisme

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***

Équipe projet : Sophiane DEMARCQ

Assistante : Sabine HAGNERÉ

Le projet TENDANCES vise à valoriser le patrimoine et les spécificités des territoires (notamment la dimension transfrontalière) via le développement de produits et de services touristiques plus adaptés aux tendances actuelles de consommation.

Il répond à un besoin commun d'une plus grande cohérence et d'une meilleure attractivité de ces territoires.

Les clientèles cibles, côté belge et côté français, sont les mêmes et les prestataires touristiques privés sont confrontés à des difficultés similaires, notamment le manque de temps, d'expertise et de moyens pour innover.

Les actions qui seront menées permettront de construire un discours collectif basé autour d'un

concept "le bien être", de fédérer les acteurs et de développer des produits et services complémentaires autour de ce concept, d'améliorer l'efficacité en termes de promotion et de mise en marché et augmenter ainsi la fréquentation touristique dans le but de soutenir l'activité économique et l'emploi.

Pour cela, il s'agira de développer :

- de nouveaux produits et services qui répondent aux nouvelles tendances de consommation et qui valorisent l'identité locale ;
- des formations qui permettront d'améliorer et de valoriser les compétences locales et de soutenir ainsi la professionnalisation des acteurs touristiques et d'accroître ainsi l'attractivité des entreprises.
- des ateliers de co-construction qui permettront aux professionnels du tourisme de bénéficier de l'expertise de différents professionnels (dans différents corps de métiers) et de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire entre eux.

Enfin, la pérennité du partenariat entre les acteurs du projet et l'animation du réseau constitué de l'ensemble des professionnels du tourisme permettra un développement durable de ces destinations touristiques.

Partenaires du projet :

Français : Communauté urbaine de Dunkerque, AGUR, CRT Picardie, CRT Nord Pas-de-Calais, UDOTSI Nord

Belges : Westtoer (flamand), Fédération touristique du Luxembourg Belge (wallon)

Exemple de carnet de Tendances de la mission Louvre Lens.

MAGETEAUX : maîtrise et gestion transfrontalière de l'écoulement des eaux entre Dunkerque et Nieuport (Canal de Furnes)

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Sophiane DEMARCQ

Assistante : Sabine HAGNERÉ

Afin d'améliorer la situation et limiter les débordements, une station de pompage en Belgique ainsi qu'une vanne sur le site des 4 écluses en France seront construites. Par l'impact que ce projet aura sur le territoire, les partenaires du projet ont souhaité développer des actions de sensibilisation auprès de la population. Le projet MAGETEAUX est présenté plus en détail dans le chapitre "*Environnement : l'eau au cœur des problématiques territoriales*".

Partenaires du projet :

Français : AGUR, GECT, Institution Interdépartementale des Wateringues

Belges : Province de Flandre Occidentale, Waterwegen en Zeekanaal (W&Z), Vlaamse Milieumaatschappij (VMM) - Bekkensecretariaat IJzerbekken

PARTONS 2.0 : développement participatif du territoire

Référent projet : ***Valérie MATHIAS HUSSON***

Équipe projet : Laure PACCOU, Victorine DEBACQ, Joachim SOUHAB, Jean-François VEREECKE

Assistante : Sabine HAGNERÉ

Nommé TERCO (territoire de coopération) 2.0 dans le programme de travail 2015, le projet a été rebaptisé PARTONS 2.0 et signifie "Participatieve ontwikkeling van de streek", soit "Développement participatif du territoire".

Le territoire transfrontalier est confronté à un défi commun en matière daccès à l'offre de services et d'équipements publics, tout en considérant la problématique de la mobilité.

Dans le contexte de raréfaction des ressources et de mutualisation des services publics, le projet vise à maintenir une offre de services (commerces de proximité, activités sportives, culturelles, de garde d'enfants…) satisfaisante pour les habitants du territoire rural transfrontalier.

Le projet interroge le maillage territorial et la structuration des services offerts, en plaçant les habitants et les administrations locales au cœur des réflexions.

L'AGUR sera plus particulièrement impliquée dans :

- l'organisation de trois journées bilingues de découverte et de sensibilisation pour les habitants de la région transfrontalière.
- des actions visant à "*Réinventer les services en milieu rural*" en apportant des éléments de connaissance et de compréhension, elle apportera ainsi son expertise en matière de recollement statistique et cartographique et participera à l'élaboration d'un diagnostic partagé qui permettra de comprendre et d'intégrer les mutations du territoire dans le domaine de l'environnement, l'économie, l'habitat, des dynamiques de peuplement…

SEPRUMO : élaboration d'un projet relatif au développement de la mobilité en milieu rural

Référents projet : ***Guillaume DUBRULLE*** *et* ***Sophiane DEMARCQ***

Équipe projet : Victorine DEBACQ, Pascale MONTÉFIORE

Assistante : Sabine HAGNERÉ

Nouvelle version du projet SEPRUMO (Strategic European Plan for sustainable low carbon RUral MObility), déposé sur le programme Interreg Europe du Nord-Ouest en 2015, ce projet a pour but d'améliorer le service en matière de mobilité dans les zones rurales et de faire évoluer les pratiques de mobilité vers des modes plus respectueux de l'environnement. Parmi les modules de travail envisagés :

- étude de données pour améliorer la connaissance des pratiques de mobilité ;
- identification des besoins en matière de mobilité dans les territoires ruraux ;
- connexions transfrontalières ;
- hubs et nouveaux services ;
- communication et sensibilisation.

L'AGUR, en tant que partenaire du projet, valorisera l'Enquête Déplacements Grand Territoire 2015 à travers des exploitations spécifiques à la partie rurale du territoire. Elle apportera son expertise sur les questions relatives à la mobilité en milieu rural et aidera à la définition des périmètres en lien avec les enjeux qui seront identifiés dans le SCoT.

Les partenaires déposeront le pré-projet en septembre 2016 sur le programme de coopération transfrontalière France - Wallonie - Vlaanderen (Interreg V).

Partenaires du projet :

Français (en cours de définition) : Département du Nord, Département du Pas-de-Calais, AGUR, Boulogne Développement Côte d'Opale, CUD, CCHF, CCFI (SM Pays Cœur de Flandre), Communauté de communes de Desvres-Samer, Ville de Neufchâtel-Hardelot, Pays des Moulins de Flandre, SMIRT…

Belges (en cours de définition) : WVI, Westhoekoverleg, De Lijn…

© MG Production

CONTRIBUER AU PROJET MÉTROPOLITAIN

Sur le territoire du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (ancien Syndicat mixte de la Côte d'Opale), les trois agences d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Dunkerque travaillent en réseau depuis plus de quinze ans. Aujourd'hui, il est essentiel d'intensifier cette dynamique au service de "l'interterritorialité". En effet, dans un contexte mouvant (évolution de la gouvernance, fusion des régions, fusion des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, mutations économiques...), il est nécessaire de mobiliser ce qui constitue un des atouts de la Côte d'Opale, en l'occurrence son réseau d'ingénierie et de compétences en matière d'intelligence territoriale.

INTERSCoT DU LITTORAL

Référent projet : ***ISABELLE RICHARD***
Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra son engagement avec les deux autres agences de la Côte d'Opale dans l'animation d'un InterSCoT, à la demande du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale.

Quatre thématiques prioritaires ont été identifiées avec les syndicats mixtes de SCoT : développement urbain/rural et maîtrise de la périurbanisation - préservation de l'environnement - transports et mobilités - et développement économique et attractivité.

Des échanges avec l'INTERSCoT Terres du Nord seront également organisés.

Les agences engageront avec l'INSEE une analyse sur le fonctionnement du système métropolitain dont les modalités seront précisées avec le Pôle métropolitain et les syndicats mixtes des SCoT. Cette étude s'appuiera notamment sur le réseau des observatoires du littoral et sur l'expérience développée par l'Agence de Dunkerque lors de sa précédente étude partenariale avec l'INSEE et le Syndicat mixte du SCoT de la région Flandre-Dunkerque.

© Ville de Dunkerque

DÉCLINAISON DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Référent projet : ***Laurent RENAVAND***

Équipe projet : à constituer

Assistante : Paule KHALFET

Le Conseil régional et la Chambre régionale de commerce et d'industrie ont entamé, avec l'appui de l'économiste Jérémy RIFKIN, une démarche prospective pour la mise en œuvre de la Troisième révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais.

Cette initiative a donné lieu à la validation d'un Master Plan organisé autour de cinq piliers :

- passer aux énergies renouvelables ;
- développer les bâtiments producteurs d'énergie ;
- se doter de capacité de stockage de l'énergie ;
- déployer l'Internet de l'énergie ;
- réinventer la mobilité des personnes et des biens.

À la demande du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, les agences d'urbanisme engageront, en 2016, une réflexion sur les enjeux et les contributions possibles du Littoral au Master Plan régional. En parallèle, une démarche de sensibilisation sur les objectifs de la Troisième révolution industrielle sera également menée.

FLANDRE-DUNKERQUE

PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME : LE SCOT

La révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque est le projet pluriannuel majeur du territoire. Un nouveau projet de territoire sera défini prenant en compte les nouveaux objectifs liés aux lois Grenelle et ALUR, et en particulier la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement. Conformément à la hiérarchie des normes réglementaires en urbanisme, ce projet servira de cadre à l'élaboration des deux PLUi de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Communauté de communes des Hauts de Flandre.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE

Référent projet : ***Isabelle RICHARD***

Équipe projet : Arnaud FIXARD, Valérie MATHIAS-HUSSON, Xavier CHELKOWSKI, Sandrine BABONNEAU, Cécile TRAVERS, Guillaume DUBRULLE, Laure PACCOU, Séverine POTVIN, Jean-François VEREECKE, Francine BARDY, Nathalie DOMINIQUE, Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL

Assistante : Paule KHALFET

2016 sera consacré à la poursuite des travaux de révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, et en particulier à l'élaboration du PADD. De nombreux projets menés par l'Agence viendront alimenter les réflexions de la révision, et en particulier les projets menés dans le cadre des thématiques : habitat, foncier, environnement, numérique, énergie, paysage...

Élaboration du projet de développement

Faisant suite à la mise en place de trois groupes de travail de révision du SCoT, les élus poursuivront les travaux d'élaboration du nouveau projet de développement du territoire de la région Flandre-Dunkerque - le PADD - en apportant des réponses à plusieurs questionnements thématiques parmi lesquels :

- quelle population à l'horizon du SCoT ?
- combien de nouveaux logements pour l'accueillir ?
- quelle nouvelle armature urbaine pour un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers ?
- quelle mobilité sur le territoire ?
- quel projet de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ?

- quelle qualité paysagère recherchée ?
- quelle organisation commerciale pour répondre aux besoins courants de la population tout en limitant les obligations de déplacement et les émissions de gaz à effet de serre ?
- quel projet de territoire pour une limitation de la consommation foncière ?

S'inspirant de différentes méthodes de prospective, l'AGUR proposera un récit prospectif du territoire du SCoT vers 2025. Le contenu de ce récit se nourrira des séances de travail des trois groupes de travail thématiques qui se sont tenues en décembre 2015 et janvier 2016, des travaux de benchmarking et des réflexions internes à l'Agence. Il sera débattu lors d'une réunion commune aux trois groupes de travail installés dans le cadre de la révision du SCoT en février 2016.

Groupes de travail du SCoT

- Territoire solidaire et attractif présidé par Isabelle Kherkof et Bruno Brogniart ;
- Territoire de projets présidé par Pierre Bouttemy et Françis Bassemon ;
- Terrioire naturellement évolutif présidé par Claudine Delassus et Damien Careme.

Rédaction du diagnostic du rapport de présentation

L'Agence aura pour mission au cours de l'année 2016, à partir de capitalisation de l'ensemble des présentation d'états des lieux du territoire (conférences des maires, groupes de travail), de rédiger une première version du diagnostic du rapport de présentation.

Suivi des études thématiques

La révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque nécessite de réaliser un diagnostic, état des lieux du territoire. Ce socle de connaissance permet de définir les objectifs politiques du développement du territoire de la région Flandre-Dunkerque.

La définition d'une stratégie commerciale et artisanale

L'AGUR accompagne le Syndicat mixte du SCoT sur le volet commercial du SCoT. Elle assure le suivi du prestataire en charge de l'étude.

Réalisée par le bureau spécialisé AID Observatoire, cette étude comporte deux volets :

- un diagnostic de l'offre et des besoins liés aux commerces sous toutes ses formes, en tenant compte de l'émergence de nouvelles pratiques commerciales ;
- l'élaboration d'une stratégie commerciale et artisanale à l'échelle du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, élément obligatoire d'un SCoT.

Elle pourra être complétée par un troisième volet : la rédaction d'un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC), pièce facultative du SCoT.

Cette étude est suivie par l'observatoire du commerce de l'AGUR.

La région Flandre-Dunkerque

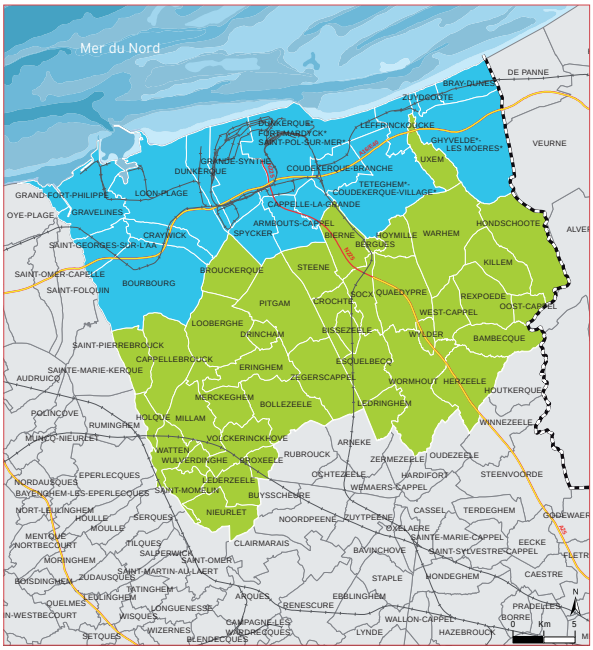

Communauté urbaine de Dunkerque (17 communes)

Communauté de communes des Hauts de Flandre (40 communes)

* Dunkerque, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer sont communes associées depuis décembre 2010
* Téteghem et Coudekerque-village sont communes fusionnées depuis janvier 2016
* Ghyvelde et Les Moëres sont communes fusionnées depuis janvier 2016

Source : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2016 - arrêtés préfectoraux - Janvier 2016

Le diagnostic agricole

L'agriculture est un volet important dans l'urbanisme réglementaire : en tant que secteur d'activité économique mais aussi support foncier du développement du territoire. Cette étude, réalisée par le service études de la Chambre d'agriculture du Nord, a pour objectif de présenter ce secteur d'activité : ses caractéristiques, ses spécificités, ses évolutions possibles afin de répondre aux objectifs de développement, fonciers et environnementaux des documents de planification et du SCoT en particulier.

PROJETS DE L'AGENCE VENANT ALIMENTER LA RÉVISION DU SCoT

Développement de l'éolien terrestre

Référent projet : ***Nathalie DOMINIQUE***

L'Agence a mené en 2015, sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, un travail d'identification des sites potentiels de développement de l'éolien terrestre d'un point de vue réglementaire. Cette approche sera présentée aux élus en 2016.

À la demande de la Communauté de communes des Hauts de Flandre, une approche similaire de repérage des sites favorables aux implantations d'éoliennes pourra être menée sur son territoire.

Cette initiative permettra de constituer une base de connaissance pour l'élaboration d'une stratégie de développement de l'éolien terrestre dans le cadre du SCoT de la région Flandre-Dunkerque.

Les enjeux paysagers seront au cœur des préoccupations.

L'Agence pourra également assister les différentes collectivités dans le suivi des projets.

Regard spécifique sur la relation urbanisme et santé

Référent projet : ***Sandrine BABONNEAU***

Et si demain la ville contribuait à protéger la santé des habitants grâce à un urbanisme favorable à la santé ?

L'augmentation des pollutions et l'amélioration des connaissances sur les facteurs de risques environnementaux, mais également le vieillissement des populations, la sédentarisation et le stress liés au mode de vie urbain, sont autant de facteurs qui obligent aujourd'hui les acteurs de la ville à réfléchir aux conséquences des choix d'aménagements sur la santé des populations.

Pour autant le cloisonnement des différents domaines de compétence, la méconnaissance de l'approche globale de la santé comme le définis l'OMS, nécessitent de sensibiliser les acteurs locaux, afin de proposer une approche de la santé complémentaire à l'approche médicalisée, où l'aménagement

Carte de la santé et ses déterminants.

de l'espace, la planification urbaine, participent à la bonne santé des habitants.

Ainsi, l'AGUR poursuivra son travail de diagnostic continu de la santé des habitants de la région Flandre-Dunkerque. Elle développera une approche transversale des thématiques abordées par les documents de planification sous ce prisme, afin de tendre vers un urbanisme favorable à la santé.

Parallèlement, l'Agence poursuivra le suivi des études sur l'offre de soins menées sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque.

Approche paysagère du SCoT

*Référents projet : **Vincent CHARRUAU** et **Sébastien LEBEL***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Isabelle RICHARD, Valérie MATHIAS HUSSON, Arnaud FIXARD

La thématique du paysage a pris depuis les lois Grenelle une place importante en matière de planification, avec les obligations réglementaires précises notamment pour le SCoT. L'AGUR accompagnera les élus dans la définition d'une vision partagée en termes de diagnostic et d'enjeux paysagers à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque.

Ces travaux permettront de développer une vision prospective des paysages au regard des enjeux liés à la submersion marine, aux risques d'inondations continentales, à la biodiversité et à l'attractivité du territoire, et d'afficher une ambition, des objectifs et orientations dans les différents documents du SCoT.

Vision stratégique et territoriale de l'énergie

*Référents projet : **Sandrine BABONNEAU** et **Laurent RENAVAND***

L'enjeu énergétique et les objectifs fixés par les élus, définissant la vision stratégique de "l'aménagement énergétique" seront intégrés dans les documents de planification actuellement en cours et notamment le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région Flandre-Dunkerque.

L'AGUR organisera en 2016 des réunions de travail dédiées, afin d'engager une démarche collective qui devra permettre de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de faire de la transition énergétique un des enjeux du SCoT.

Vision stratégique et territoriale du numérique

*Référents projet : **Sandrine BABONNEAU** et **Laurent RENAVAND***

L'aménagement numérique est devenu un nouvel objectif du SCoT. L'agence organisera ses travaux autour de la prise en compte du schéma directeur numérique de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et de la définition d'une stratégie autour des usages et services numériques qui sera intégrée dans le SCoT.

Prise en compte des risques littoraux

*Référents projet : **Xavier CHELKOWSKI** et **Isabelle RICHARD***

L'Agence continuera de venir en appui du SCoT de la région Flandre-Dunkerque dans le cadre de l'appel à projet "Amélioration de la prise en compte des risques littoraux dans les SCoT", lancé par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. En 2015, un premier atelier de travail avec les quatre experts nationaux, le CEREMA et la DGALN/DGPR, a permis

de dresser un portrait de notre espace littoral et de faire prendre conscience des problématiques hydrauliques spécifiques de ce territoire de polder. En 2016, cette démarche va se poursuivre et se nourrir des quatre autres démarches portées simultanément au niveau national.

Trame verte et bleue / Biodiversité

Référent projet : ***Xavier CHELKOWSKI***

Dans le cadre de la révision du SCoT de la région Flandre-Dunkerque, un "Carnet du SRCE-TVB" sera réalisé. Pour rappel, la Trame verte et bleue (TVB) telle que définie dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de la région Nord-Pas-de-Calais est composé de réservoirs de biodiversité, d'espaces à renaturer et de corridors écologiques.

Il s'agira donc pour chacun de ces espaces de :

- réaliser un diagnostic écologique et paysager ;
- fixer des objectifs pour y maintenir et développer la biodiversité, et y améliorer la qualité des paysages ;
- proposer des croquis prospectifs.

Ce travail servira notamment de base à la définition des nouveaux espaces à protéger au titre du SCoT.

Mobilité

Référent projet : ***Guillaume DUBRULLE***

L'analyse de l'Enquête Déplacements Grand Territoire viendra nourrir le diagnostic du SCoT et les réflexions stratégiques sur les thématiques des déplacements du Projet d'aménagement de développement durable (PADD) et de sa déclinaison réglementaire dans le Document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Observation et réflexion stratégiques sur les problématiques foncières

Référent projet : ***Arnaud FIXARD***

L'Agence poursuivra ses travaux relatifs à la consommation foncière du territoire, notamment par l'analyse de la consommation des zones à urbaniser des documents d'urbanisme mais aussi par l'analyse de l'évolution du cadastre. En parallèle, elle travaillera sur la délimitation des enveloppes urbaines des communes.

Observation et réflexion stratégique autour d'une offre de logements attractive et diversifiée

Référents projet : ***Cécile TRAVERS*** *et* ***Francine BARDY***

À partir du scénario d'évolution de la population, retenu dans le cadre du projet de territoire, l'Agence poursuivra son investigation sur l'évolution socio-démographique de la population mais également sur l'adaptation et la quantification du parc de logements nécessaires au projet de territoire du SCoT.

Communication

Référents projet : ***Laure PACCOU*** *et* ***Isabelle RICHARD***

Afin de répondre aux obligations réglementaires liées à la mise à disposition des documents relatifs à la révision du SCoT, l'AGUR proposera des modalités de communication de l'actualité de la révision. Cette communication sera à destination des élus, des partenaires du territoire et de la population. Divers supports sont concernés : compte-rendu et relevés de décisions des réunions, calendrier des séances de travail et évènements, éléments de contenu (publications, power-point...). Selon l'actualité, des informations concernant les SCoT voisins, la fédération des SCoT et la veille juridique pourront être ajoutés. Le premier trimestre 2016 sera consacré à la définition des supports papier et numérique.

Veille projets

Référents projet : ***Laure PACCOU*** *et* ***Victorine DEBACQ***

À partir de janvier 2016 et tout au long de la mise en révision, l'AGUR assurera une veille des projets d'aménagement structurant le territoire du SCoT et pouvant modifier son armature. La collecte des informations se fera via une veille presse ainsi que par le travail de terrain de l'agence impliquée dans le PLUi de la Communauté urbaine de Dunkerque et le PLUi HD de la Communauté de communes des Hauts de Flandre. Elle sera capitalisée dans une base de données qui sera ensuite géolocalisée.

ANALYSER

CONSEILLER

Diagnostic territorial

ACCOMPAGNER

ANTICIPER

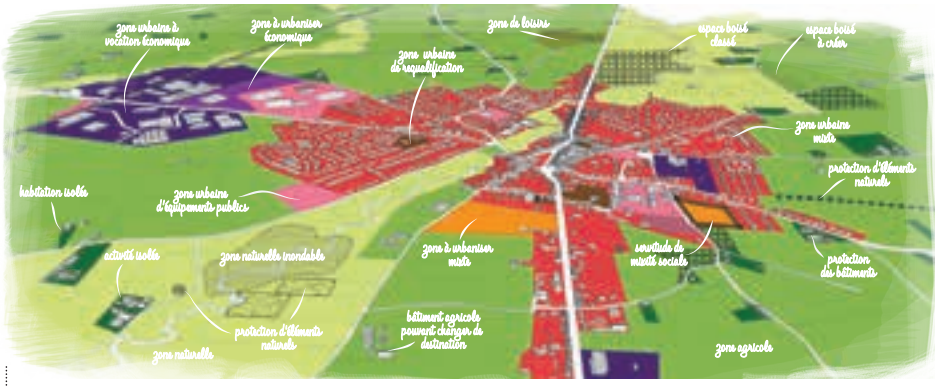

Zonage du Plan local d'urbanisme (PLU)

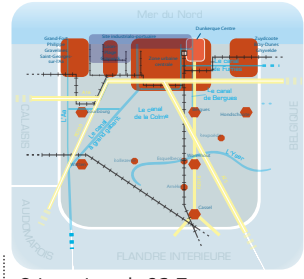

Orientations du SCoT

Source : AGUR

© Fotolia

INTERCOMMUNALITÉS

ACCOMPAGNER ET PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le territoire de la région Flandre-Dunkerque va connaître dans quelques années une modification de son paysage réglementaire. En effet, la disparition programmée des POS a conduit la Communauté de communes des Hauts de Flandre à se lancer dans l'élaboration d'un PLUi après s'être dotée de la compétence "documents d'urbanisme". Ainsi à terme, la région Flandre-Dunkerque sera couverte par deux PLUi.

PLU INTERCOMMUNAL HABITAT & DÉPLACEMENTS - CUD

Référents projet : ***Isabelle RICHARD*** *et* ***Valérie MATHIAS-HUSSON***

Équipe projet : Arnaud FIXARD, Xavier CHELKOWSKI, Sandrine BABONNEAU, Guillaume DUBRULLE, Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL, Séverine POTVIN, Cécile TRAVERS, Nathalie DOMINIQUE

Assistante : Paule KHALFET

2016 sera consacrée à la poursuite des travaux d'élaboration du PLUi habitat & déplacement.
L'Agence est investie notamment sur différents champs d'intervention détaillés ci-après.

Équipe Projet PLUi CUD - AGUR

L'Agence continuera à co-animer l'équipe projet dédiée, avec la DEPSEN (environnement, planification spatiale et espaces naturels). L'intégration du PLH (habitat) et du PDU (mobilité) dans le PLUi de la CUD implique une présence renforcée de l'AGUR sur ces deux thématiques en association avec la DMUT (mobilités urbaines et transports) et la DHA (habitat et aménagement) de la CUD. L'Agence participera aux comités techniques et aux comités de pilotage.

Rédaction du diagnostic du rapport de présentation

Après avoir co-construit l'état des lieux du territoire de la CUD avec les différents services communautaires et partagé avec les élus, l'Agence a également pour mission de rédiger une première version du diagnostic du rapport de présentation.

Élaboration du PADD du PLUi HD

L'Agence sera également mobilisée par les travaux d'élaboration du PADD du PLUi HD. Il s'agira d'organiser des ateliers thématiques avec les élus des communes dans le but de dessiner les enjeux et les orientations du futur Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Ces réflexions s'inscrivent dans les premières orientations dessinées dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Flandre-Dunkerque, en cours de révision.

Dix ateliers thématiques sont programmés : paysage et Trame verte et bleue, défi démographique et ressources foncières, zones d'activités économiques et GMPD, énergie, santé, eau, habitat, commerce et tertiaire, mobilité.

Ce cycle de travail sera ponctué par un séminaire de travail avec les maires au troisième trimestre 2016.

Suivi des productions spécifiques

L'AGUR est également engagée dans le suivi d'études spécifiques confiées à des prestataires extérieurs : l'état des lieux environnemental et l'évaluation environnementale, l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), menée sur le territoire de la ville de Dunkerque.

De même, l'Agence suit depuis le mois de décembre 2015 un atelier de cinq étudiants de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL), portant sur la densité de l'habitat dans les petites communes de l'agglomération. L'objectif de cet atelier est de démontrer qu'il est possible de répondre au défi de la densité et de la limitation de la consommation foncière, tout en produisant des quartiers d'habitat qualitatifs, qui s'inscrivent dans le contexte bâti dans lequel ils seront réalisés.

En matière de production sont attendus :

- une analyse des zones d'extension urbaine à vocation d'habitat sur le territoire de la CUD, qui croisera notamment typologie urbaine des communes, fonctions urbaines, mixité sociale, accessibilité et densité ;
- un recueil de références d'opérations d'habitat adaptées aux territoires de petites communes (habitat semi-collectif notamment), et conciliant échelles rurales et limitation de la consommation foncière. Des exemples régionaux ou belges devront être privilégiés ;
- des scénarios d'aménagement d'une zone d'extension urbaine retenue sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Enfin, d'autres démarches qui viendront nourrir les réflexions du PLUi HD seront suivies comme par exemple :

- l'opération Grand Site de France,
- l'étude " mise en tourisme des sites de mémoire ",
- l'étude " attractivité et image ".

PROJETS DE L'AGENCE VENANT ALIMENTER L'ÉLABORATION DU PLUi HD

En plus de mobiliser les réflexions menées dans le cadre des volets habitat et déplacements du PLU (foncier, démographie, logement, économie, environnement), l'Agence poursuivra ces travaux sur des thématiques complémentaires.

Approche paysagère

| *Référents : **Vincent CHARRUAU** et **Sébastien LEBEL***

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi HD de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence poursuivra son travail de définition et de caractérisation des différentes entités paysagères et de mise en exergue des enjeux paysagers. L'Agence intensifiera le travail d'analyse dans l'objectif de constituer une base conséquente pour le lancement ultérieur d'un " plan de paysage ".

Regard spécifique sur la relation urbanisme et santé

*Référent : **Sandrine BABONNEAU***

En lien avec les réflexions menées à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque pour le SCoT, l'AGUR déclinera ses réflexions sur le lien entre urbanisme et santé : "et si demain la ville contribuait à la protéger la santé des habitants grâce à un urbanisme favorable à la santé ?"

Ainsi, l'AGUR poursuivra son travail de diagnostic continu de la santé des habitants afin d'alimenter les réflexions liées au PLUi, pour développer une approche transversale des thématiques abordées par le document de planification sous le prisme de la santé.

Contribution à l'amélioration de la qualité de l'air

*Référent : **Sandrine BABONNEAU***

La Communauté urbaine de Dunkerque est fortement investie sur la question de l'amélioration de la qualité de l'air et l'AGUR lui apporte son expertise :

- La CUD travaille en partenariat avec ATMO Nord-Pas-de-Calais, avec notamment le développement d'une modélisation fine de la qualité de l'air sur le territoire.

  L'Agence est associée à ces travaux et apporte son expertise, notamment sur les actions pouvant être mises en place pour améliorer la qualité de l'air (mobilité, planification urbaine...).
- La Communauté urbaine de Dunkerque a été lauréate en 2015 de l'appel à projet "villes respirables en 5 ans" porté par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. L'un des objets de cet appel à projet est la préfiguration d'une Zone à circulation restreinte (ZCR).

L'Agence accompagnera la CUD sur cet appel à projet et notamment sur la préfiguration de la ZCR.

PLU INTERCOMMUNAL - CCHF

*Référents projet : **Isabelle RICHARD** et **Arnaud FIXARD***

Équipe projet : Valérie MATHIAS-HUSSON, Xavier CHELKOWSKI, Sandrine BABONNEAU, Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL, Cécile TRAVERS, Nathalie DOMINIQUE

Assistante : Paule KHALFET

La CCHF a saisi l'opportunité offerte par la loi ALUR pour prendre la compétence et prescrire l'élaboration du PLUi sur les quarante communes qui composent désormais la communauté de communes.

L'année 2016 sera consacrée, pour l'Agence, à :

- l'accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre de la compétence "PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale".

  Cet accompagnement prendra plusieurs formes :
  - définition des procédures internes de suivi des demandes d'évolution des documents d'urbanisme locaux ;
  - formation des référents communaux et techniciens de la CCHF ;
  - animation de l'équipe projet CCHF composés des deux vice-présidents CCHF et du service urbanisme.
- l'élaboration du PLUi proprement dite.

Compte tenu des délais, les travaux d'élaboration du PLUi commenceront notamment par :

- la réalisation d'un bilan des documents d'urbanisme en vigueur dans les quarante communes en rencontrant les référents communaux et les membres de la commission urbanisme communale.

  Ce bilan permettra de faire le point de l'urbanisation dans les communes et les projets existants mais aussi d'identifier les communes qui auraient besoin d'un accompagnement spécifique notamment en termes de projet urbain en raison de problématiques complexes.
- la formalisation d'un diagnostic de territoire partagé.

Les différentes approches thématiques développées à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque seront déclinées sur le territoire de la CCHF afin de compléter le diagnostic de territoire.

Citons par exemple : l'approche paysage, santé et urbanisme, énergie, numérique, trame verte et bleue, observatoire de la biodiversité, submersion marine et inondations continentales, observation et réflexion stratégique autour d'une offre en logement attractive et diversifiée, observation des logements sociaux, enquête déplacements grand territoire...

PLU COMMUNAUX - CCHF

Parallèllement à l'élaboration du PLUi sur la CCHF, l'AGUR poursuivra les procédures d'évolution des documents d'urbanisme déjà engagées par les communes et reprises par la CCHF.

En matière d'élaboration ou révision de PLU:

- **Bergues (POS)**

*Référent projet : **Arnaud FIXARD***

Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI, Cécile TRAVERS, Samia BOUKERKOUR

Assistante : Paule KHALFET

- **Socx (POS)**

*Référent projet : **Xavier CHELKOWSKI***

Équipe projet : Sébastien LEBEL, Cécile TRAVERS, Samia BOUKERKOUR

Assistante : Paule KHALFET

Réunion publique à Socx.

En matière de modification:

Plusieurs demandes d'évolutions des documents d'urbanisme communaux seront menées par la CCHF au cours de l'année 2016 et confiées à l'AGUR.

- **Brouckerque**

*Référent Projet : **Sandrine BABONNEAU***

Assistante : Paule KHALFET

Il s'agit de corriger de classement une erreur matérielle de classement d'une activité économique isolée .

- **Bambecque**

*Référent Projet : **Valérie MATHIAS-HUSSON***

Assistante : Paule KHALFET

Il s'agit de repérer des bâtiments pouvant changer de destination qui n'avaient pas été identifiés, par erreur, lors de la modification antérieure en 2007.

- **Womhout (PLU) et Ledringhem (PLU)**

*Référent Projet : **Arnaud FIXARD***

Assistante : Paule KHALFET

Il s'agit d'un projet permettant la réalisation d'une opération de logements intercommunale.

- **Zegerscappel (PLU)**

*Référent Projet : **Arnaud FIXARD***

Assistante : Paule KHALFET

Ce projet a pour objectif de permettre la réalisation d'une salle de sports et d'une opération de logements.

En matière de déclaration de projet:

- **Bierne**

*Référent Projet : **Isabelle RICHARD***

Assistante : Paule KHALFET

Il s'agit de permettre l'implantation de plusieurs activités économiques sur le territoire communal dans le prolongement de la ZAC 2 du Bierendyck.

- **Bollezeele**

*Référent Projet : **Arnaud FIXARD***

Assistante : Paule KHALFET

Il s'agit de permettre l'implantation d'une maison médicale dans le centre du village.

L'Agence assurera également, pour le compte de la CCHF, le suivi de la procédure de révision du PLU de la commune de Hoymille. Ce document est élaboré par un bureau d'études spécialisé.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGÉ - SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

*Référent projet : **Jean-François VEREECKE***
Équipe projet : Kristina MARTINSH
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Depuis plusieurs années, l'AGUR accompagne le SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme dans ses réflexions stratégiques en produisant et en partageant un diagnostic de territoire. L'objectif est de créer auprès des élus du SIVOM une dynamique collective d'adhésion à un même territoire de projet.

L'approche du territoire du SIVOM s'effectue sur un périmètre large pour que les partenaires en aient une lecture ouverte, intégrant les phénomènes de franges et d'interaction avec d'autres territoires. Par ailleurs, la maille d'étude sera suffisamment fine pour que l'on puisse analyser les enjeux d'équilibre et de cohésion au sein même de l'espace du SIVOM.

Les thématiques couvertes sont multiples (socio-démographie, économie, habitat, environnement...).

Dynamique collective

Cette mission n'a pas de prétention à l'exhaustivité mais vise à établir une dynamique collective et partenariale en engageant un dialogue itératif entre l'AGUR et le SIVOM. En complétant progressivement les champs des contributions de l'AGUR, les partenaires enrichissent leur connaissance et leur compréhension des dynamiques territoriales et contribuent pas ce biais à l'aide à la décision.

En 2016, l'AGUR invitera les élus du SIVOM à la Halle aux sucres pour une présentation de ce tout nouvel équipement et du learning center, ainsi que pour une restitution du diagnostic produit en 2015. Par la suite, l'AGUR produira un nouveau diagnostic sous la forme d'un diaporama argumenté. Celui-ci sera enrichi par des analyses statistiques, des visites de terrain et par une mise en perspective des données du SIVOM au regard de projets de territoires à différentes échelles.

PORTUAIRE

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND PORT MARITIME

À la fois poumon économique et espace majeur du territoire dunkerquois, le port constitue un champ d'étude historique de l'Agence. L'aménagement, l'attractivité économique et la qualité environnementale de cet espace productif sont des leviers essentiels pour la qualité et le développement du territoire.

STRATÉGIE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TERRITORIALE

Référent projet : ***Jean-François VEREECKE***

Équipe projet : Kristina MARTINSH, Séverine POTVIN, SIG

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR, en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque, le Grand Port Maritime et Ecopal a engagé une démarche visant à consolider le positionnement du Dunkerquois en matière **d'économie circulaire et d'écologie industrielle**. Pour cela, l'Agence investit fortement dans le déploiement d'une "toile industrielle".

La "toile industrielle" est une représentation (90 cm sur 1,20 m) des principaux échanges et relations qu'ont développés les industries implantées sur le bassin d'emploi de Dunkerque. Leurs liens avec les grands marchés internationaux, les ports et les sous-traitants sont représentés par des flèches de couleur.

En 2015, la volonté affirmée des membres de l'AGUR de donner une nouvelle dynamique et de vraies perspectives à ce projet a motivé la mobilisation de moyens humains et informatiques afin de mettre à jour la toile industrielle 2.0. Dans le même temps, cette nouvelle impulsion a permis de tester certains cas concrets en matière d'économie circulaire (notamment sur les résidus de sidérurgie).

L'objectif visé pour la suite du projet est également de développer et breveter un nouvel outil (la toile 3.0), s'appuyant sur un cahier des charges renouvelé et des ressources humaines et informatiques consolidées. Le projet vise à fournir un outil d'intelligence économique, de prospective, de prospection, d'analyse, de compréhension (...) au service notamment de l'économie circulaire sur la Zone industrialo-portuaire de Dunkerque.

Résolument partenariale, la toile 3.0 se trouverait à la croisée des travaux menés par l'AGUR en 2009, créatrice de la toile industrielle, et l'Inventaire des flux industriels et de matières (IFIM), réalisé par ECOPAL entre 2007 et 2009, mais également de l'outil web, utilisé par la direction du marketing du GPMD, appelé EUDONET. Le complément SIG peut être apporté par les bureaux SIG du GPMD et de l'AGUR. Les partenaires susmentionnés ont d'ores et déjà donné leur accord pour élaborer cet outil unique en France par ses caractéristiques et sa richesse d'informations.

VALORISATION DU PAYSAGE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE

Référents projet : ***Nathalie DOMINIQUE*** *et* ***Sébastien LEBEL***
Équipe projet : Xavier CHELKOWSKI
Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra en 2016 ses travaux relatifs à la valorisation du paysage industriel et portuaire, au travers notamment de l'élaboration de cahiers des charges (documents prescriptifs) et de cahiers de recommandations (documents incitatifs) s'appliquant aux industriels de la zone portuaire.

Dans un premier temps, l'Agence participera au suivi des travaux du bureau d'étude chargé de l'élaboration du plan d'aménagement de la plateforme DLI Sud, en veillant notamment à la prise en compte des enjeux et pistes de réflexions formulés en 2015 dans l'approche préalable "paysage et biodiversité" et dans la note relative à l'aménagement de la plateforme DLI-Sud. Concomitamment, elle participera à la rédaction du cahier de prescriptions et du cahier de recommandations de ce site industriel, avec l'objectif de produire un cahier des charges à la fois réaliste et qualitatif.

Sur la base de ce premier travail, l'Agence apportera son concours pour l'élaboration des différents cahiers des charges et cahiers de recommandation de la zone industrialo-portuaire, outils de mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement du port et de la stratégie portuaire d'insertion paysagère des nouveaux projets industriels. Les apports de l'Agence porteront prioritairement sur le traitement des clôtures, la composition des espaces extérieurs, la gestion des eaux pluviales, la qualité architecturale, l'intégration de la biodiversité au bâti et à ses abords, le traitement des parkings...

Différents cahiers pourront être rédigés selon les spécificités des différents secteurs géographiques du territoire portuaire, tels qu'identifiés dans l'approche préalable "paysage et biodiversité" de 2015. Les cahiers comporteront un socle commun aux différents secteurs, définissant les mesures d'ordre général.

Les champs d'interventions de l'Agence seront précisés en cours d'année via le comité de pilotage du projet.

PAYSAGE

QUALIFIER ET AMÉNAGER LES GRANDES ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES ET PAYSAGÈRES

Dans le contexte économique et démographique difficile d'un territoire soumis à des contraintes environnementales fortes, la valorisation des atouts paysagers est un élément clé d'attractivité.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, les travaux de l'AGUR visent à ce que la qualification paysagère puisse également favoriser les usages des habitants du territoire et renouveler les pratiques des visiteurs.

VALORISATION DES CANAUX

*Référent projet : **Sébastien LEBEL***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Vincent CHARRUAU

Assistante : Paule KHALFET

Afin d'assurer la continuité avec l'étude préalable réalisée en 2015 et une bonne prise en compte des enjeux mis en exergue (fonctionnement hydraulique, continuités écologiques, mobilités douces, franchissements...), l'Agence assistera la maîtrise d'ouvrage communautaire pour le suivi des travaux du bureau d'étude chargé de l'élaboration du plan guide de la valorisation des canaux. Elle veillera à la cohérence entre ce plan guide et les différents projets à l'étude ou en réflexion à proximité des canaux.

L'Agence participera également au suivi des études pré-opérationnelles qui pourront être engagées sur certaines séquences prioritaires.

OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE

Référent projet : ***Vincent CHARRUAU***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Pascale MONTÉFIORE, Xavier CHELKOWSKI,
Assistante : Paule KHALFET

Dans la suite des travaux menés les années précédentes, l'Agence poursuivra son investissement pour l'Opération Grand Site de France. Elle participera aux différents comités de pilotage et comités techniques en y apportant son expertise.

L'Agence contribuera aux travaux des trois groupes de travail thématiques (environnement/paysage/biodiversité – histoire/culture/patrimoine – accueil du public et organisation de la découverte) devant permettre de définir le périmètre de l'opération et le programme d'actions.

En lien avec les travaux du groupe de travail "environnement/paysage/biodiversité", l'agence engagera un travail spécifique en partenariat avec le Conservatoire du Littoral sur les paysages de frange des espaces dunaires.

Au sein du groupe "histoire/culture/mémoire", l'Agence s'impliquera dans la mise en œuvre de la politique communautaire en faveur de la mise en tourisme des sites de mémoire de l'agglomération dunkerquoise, et pourra répondre aux sollicitations des élus du territoire en la matière.

Elle participera à l'animation du groupe de travail thématique "accueil du public et organisation de la découverte". L'objectif est de mettre en valeur et en réseau les différents sites et paysages de manière cohérente et respectueuse de l'environnement. Il y sera question notamment de gestion de la fréquentation, d'organisation des stationnements, d'écomobilité, de sports de nature, de signalétique...

Par ailleurs, les paysages ne s'arrêtant pas aux limites administratives, l'Agence participe à l'élaboration d'un projet transfrontalier de Dunkerque à Niewport visant à harmoniser la gestion des milieux et des paysages d'une part et rendre cohérente la découverte du territoire et l'accueil des publics d'autre part.

MISE EN VALEUR DES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION

*Référents projet : **Nathalie DOMINIQUE** et **Vincent CHARRUAU***
Équipe projet : Guillaume DUBRULLE
Assistante : Paule KHALFET

L'Agence finalisera le document de restitution de l'approche préalable menée en 2015 et le présentera lors d'un comité de pilotage organisé par la CUD en début d'année. Ce document apporte un certain nombre d'éléments de connaissance et de repères à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire et propose une méthodologie d'approche pour la mise en valeur des entrées d'agglomération. Il s'intéresse aux différents modes d'accès : par la mer et les canaux (accès maritimes et fluviaux), par le train (accès ferroviaires), par la route (accès routiers), ainsi que par le bus via le futur réseau de transports en commun DK'plus de mobilité, mais également en vélo et à pied. L'approche est détaillée pour les accès depuis la route avec la présentation des huit itinéraires d'entrée d'agglomération et des quatre itinéraires d'entrée balnéaires identifiés suite au diagnostic partagé.

Sur cette base, l'Agence assistera la Communauté urbaine de Dunkerque pour le lancement et le suivi des études pré-opérationnelles sur les séquences d'entrées routières prioritaires.

Dans un premier temps, il s'agira d'accompagner la collectivité sur l'étude de la valorisation et l'aménagement paysager d'un itinéraire d'agglomération et de station balnéaire : "de l'A16 au centre d'agglomération et de l'A16 à la mer".

ESPACES PUBLICS QUALITATIFS ET AMBIANCES URBAINES CONTEMPORAINES

*Référents projet : **Sébastien LEBEL** et **Vincent CHARRUAU***
Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Laure PACCOU, Arnaud FIXARD
Assistante : Paule KHALFET

L'Agence mènera des travaux de recherche en matière de références d'aménagement d'espaces publics qualitatifs. L'adéquation aux différents usages de ces espaces ainsi que la maintenance dans le temps seront particulièrement analysées. Plusieurs exemples seront choisis dans un périmètre géographique proche, afin d'envisager l'organisation de déplacements à l'intention des élus et opérateurs. Les recherches porteront également sur des exemples novateurs engendrant des ambiances urbaines contemporaines.

Les travaux de recherche sur les parcs urbains du 21e siècle seront par ailleurs poursuivis. Il s'agira d'analyser sous différents angles (usages, paysage et nature, matériaux, langage graphique, articulation avec la ville…) les principes de composition des parcs urbains contemporains, sur la base d'exemples français, européens, voire internationaux.

À la demande de la Communauté urbaine de Dunkerque, un travail particulier pourra être engagé sur les aménagements des Points d'apports volontaires (PAV) et de leurs abords, afin de doubler l'approche technique par une approche en termes de qualification urbaine et d'insertion paysagère dans les quartiers.

L'ensemble de ces recherches permettra de constituer un porter à connaissance en termes de projets référents d'aménagement de l'espace public à destination des différents acteurs du territoire et un outil d'aide à la décision et à la mise en projet.

SITES BALNÉAIRES

© CUD

VALORISER LES STATIONS BALNÉAIRES, MODERNISER LES DIGUES DE MER

La Communauté urbaine de Dunkerque souhaite renforcer l'attractivité touristique de l'agglomération dunkerquoise comme annoncé lors des États généraux de l'emploi local (EGEL). Concrètement, cet objectif se traduirait par le développement de pôles d'attractivité touristique et la requalification des espaces urbains (fronts de mer…), ainsi que par la production ou l'adaptation d'une offre touristique identitaire s'appuyant sur les traits et les caractéristiques du territoire.

STRATÉGIE DE MODERNISATION DES DIGUES DES COMMUNES LITTORALES

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Vincent CHARRUAU, Xavier CHELKOWSKI

Assistante : Sabine HAGNERÉ

Dans le cadre la Stratégie de modernisation des digues des communes littorales, l'AGUR co-animera avec la CUD la démarche. Elle participera à la réalisation d'un état des lieux partagé sur l'enjeu de gestion et d'aménagement des digues. Par ailleurs, elle travaillera à l'identification des attentes des clientèles actuelles et potentielles dans le cadre du projet " Tendances ".

Ces éléments feront l'objet d'un document de synthèse, coproduit par la CUD et l'AGUR en vue de l'adoption d'une stratégie communautaire pour la requalification des digues et des stations balnéaires.

REQUALIFICATION DE LA DIGUE DE MER DUNKERQUE - LEFFRINCKOUCKE ET AMÉNAGEMENT DU SITE BALNÉAIRE OUEST DE MALO-LES-BAINS

Référent projet : ***Nathalie DOMINIQUE***

Équipe projet : Pascale MONTÉFIORE, Xavier CHELKOWSKI, Vincent CHARRUAU

Assistante : Paule KHALFET

L'Agence assistera la Communauté urbaine de Dunkerque pour le lancement et le suivi du schéma directeur d'aménagement de l'ensemble de la digue de mer Dunkerque-Leffrinckoucke, ainsi que pour le projet de réaménagement de la partie de la digue comprise entre la passerelle du Grand Large et la rue Belle Rade.

Le contexte de risques de submersion marine étant prégnant, l'Agence organisera au début de l'année un temps d'échange entre les principaux élus et techniciens concernés afin de disposer d'un socle commun de connaissances. Les travaux s'appuieront notamment sur l'expertise de l'université du littoral Côte d'Opale, du Grand Port

Maritime de Dunkerque et de l'Agence des services maritimes et côtiers du gouvernement flamand en la matière, (*cf. "une culture commune sur l'évolution du trait de côte et la submersion marine"*). Ils devraient permettre, après analyse des différentes hypothèses, de dégager les éléments de cahier des charges à l'usage du bureau d'études qui élaborera le projet de réaménagement de la digue de mer.

L'Agence participera également au suivi des travaux d'études pour l'évolution du secteur de Malo-les-Bains situé de part et d'autre de la place Paul Asseman, à l'articulation du front de mer et de la station balnéaire. Ce site, également site de jonction entre le centre d'agglomération et la station balnéaire (via la passerelle du Grand Large et le développement de la ZAC du même nom), présente en effet de forts enjeux urbains et touristiques: potentiel de développement d'hébergement et d'équipement touristique et de loisirs sur le site de l'ancienne auberge de jeunesse, enjeux de mobilité et de stationnement, perspective de nouvelle façade urbaine sur le canal exutoire suite au déplacement de la patinoire et au foncier ainsi libéré, enjeux de requalification des "îlots bleus" éléments du patrimoine bâti de la reconstruction...

PROJET URBAIN - GRAND-FORT-PHILIPPE

Référent projet : ***Vincent CHARRUAU***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE

Assistante : Paule KHALFET

L'Agence poursuivra la démarche de projet urbain initiée en 2015 sur la ville de Grand-Fort-Philippe. Elle élaborera le document de synthèse du diagnostic partagé et proposera des pistes de projet pour le développement communal, avec notamment la valorisation de sa partie littorale.

Dans ce cadre l'Agence accompagnera la Ville et la Communauté urbaine pour le suivi de l'étude d'aménagement du parc de l'Estran. Elle participera également au suivi de la définition des aménagements de la véloroute le long du chenal de l'Aa.

QUARTIERS

RENFORCER LA CENTRALITÉ D'AGGLOMÉRATION ET REQUALIFIER LES QUARTIERS

Dans la perspective de la relance de l'attractivité du territoire et de l'amélioration du cadre de vie, l'AGUR intervient dans des démarches de projets urbains à différentes échelles.

PROJET PHŒNIX - CENTRE D'AGGLOMÉRATION

Référent projet : ***Nathalie DOMINIQUE***
Équipe projet : Céline LEJEUNE, Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, infographie
Assistante : Paule KHALFET

Poursuivant son implication de 2015, l'agence accompagnera la Communauté Urbaine de Dunkerque et la ville de Dunkerque dans la définition de la stratégie de redynamisation du centre d'agglomération et la mise en œuvre du plan d'actions du projet Phœnix. Elle contribuera à la préparation et à l'animation des temps d'échanges avec les élus communautaires et communaux.

© Jean-Louis Burnod

Dans ce cadre, l'Agence participera au suivi de l'étude de reprogrammation du quartier du Grand Large et du projet de parking-silo au square Guynemer pilotés par S3D, aux réflexions préalables pour la structuration du pôle tertiaire et la restructuration du quartier de la gare, au suivi de l'étude de l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), aux recherches en faveur de la délocalisation du champ de foire...

De manière générale, l'Agence apportera son concours à la définition des actions en faveur de la qualification des espaces publics du centre d'agglomération.

Un travail préalable sera engagé pour envisager les différentes hypothèses de réalisation d'un franchissement piéton du bassin du commerce entre le centre-ville et le quartier de la Citadelle.

L'Agence poursuivra par ailleurs sa mission d'animation des ateliers de la Fabrique d'initiatives locales (FIL) sur le quartier du théâtre, portant spécifiquement sur la restructuration du "Jardin des arts". L'Agence apportera une assistance en matière de représentation et d'expertise, dans l'objectif de la coproduction du programme spatialisé de l'aménagement du futur jardin. (*cf. chapitre "dispositifs participatifs"*).

ÉVOLUTION DU QUARTIER SAINT-NICOLAS À DUNKERQUE - PETITE-SYNTHE

Référent projet : ***Sébastien LEBEL***

Équipe projet : Nathalie DOMINIQUE, Vincent CHARRUAU, Céline LEJEUNE, Guillaume DUBRULLE

Assistante : Paule KHALFET

L'Agence accompagnera la Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque dans le suivi des procédures liées au projet architectural du premier îlot bâti de l'opération Village Saint-Nicolas dont l'organisation spatiale a été proposée en 2015 par l'Agence, en partenariat avec la CUD et la Ville de Dunkerque.

L'Agence participera activement aux différents ateliers des Fabriques d'initiatives locales (FIL) des deux thématiques concernant le quartier.

Pour la première, **la mobilité dans le quartier**, l'Agence co-animera les ateliers et apportera son expertise en la matière.

Pour la seconde consacrée à **l'espace public central**, l'agence proposera une méthodologie d'animation et produira l'ensemble des supports nécessaires à la bonne conduite des ateliers, ainsi que le document de synthèse de la démarche.

Elle prendra en charge l'animation de ces groupes de travail avec les habitants ayant pour objectifs la réalisation du diagnostic partagé, le recueil des idées et envies de projet, leur formulation et leur formalisation.

L'objectif est la coproduction d'un projet dessiné du nouvel espace public pour le quartier.

RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE DE TÉTEGHEM - COUDEKERQUE-VILLAGE

Référent projet : ***Nathalie DOMINIQUE***

Équipe projet : Sébastien LEBEL, Arnaud FIXARD

Assistante : Paule KHALFET

Sur la base d'un diagnostic partagé identifiant les opportunités d'évolution du centre-ville, l'Agence accompagnera la Ville dans la définition de scénarii de restructuration et de valorisation.

Les différentes hypothèses de renouvellement urbain seront étudiées dans le contexte général du développement communal (délocalisation de la mairie et des ateliers municipaux en entrée de ville, restructuration du quartier Degroote dans le cadre du NPNRU, développement en matière de loisirs du site du lac, développement de zones résidentielles, fusion avec Coudekerque-Village...).

© Jean-Louis Burnod

QUALIFICATION DE VILLES ET VILLAGES (CENTRES, TRAVERSÉES, SITES DE RENOUVELLEMENT URBAIN)

Référent projet : ***Nathalie DOMINIQUE***

Équipe projet à constituer par site

Assistante : Paule KHALFET

Dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal de la Communauté de communes des Hauts de Flandre et à la demande des élus du territoire, l'Agence pourra proposer des pistes de projets pour la mise en valeur des centres ou traversées de certains bourgs ou villages de la CCHF. Des travaux pourront également être menés sur la qualification de sites de renouvellement ou de confortement urbain.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'Agence participera au suivi de certaines études de requalification urbaine, à l'instar de la démarche qui se poursuivra sur le centre-ville de Cappelle-la-Grande. Elle pourra également être amenée à mener des études préalables de projet urbain trouvant leur concrétisation au travers des "orientations d'aménagement et de programmation" du PLUi HD, ou à suivre des études urbaines confiées à des bureaux d'études.

RÉNOVATION URBAINE

ACCOMPAGNER LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le programme 2016 conforte la politique de la ville comme un axe de travail majeur pour l'Agence. La mise en œuvre et le suivi de travaux liés au contrat de ville sont poursuivis. L'implication dans des travaux relatifs à la définition de projets urbains pour les quartiers du NPNRU est renforcée et des démarches participatives supplémentaires sont prévues.

LA POLITIQUE DE LA VILLE / On vous explique (1) ...

La politique de la ville est la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les secteurs urbains en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires. Cette politique a été initiée en France, il y a une trentaine d'années, alors que le " problème des banlieues " émergeait. Plusieurs mesures et dispositifs se sont succédés et superposés, créant un millefeuille administratif et réglementaire. Aujourd'hui, la réforme de la politique de la ville se veut plus lisible et plus efficace. Elle repose sur la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, votée en février 2014 et entrée en vigueur en janvier 2015.

L'objectif de la réforme est d'apporter aux quartiers en difficulté davantage de qualité dans différents domaines : social (réussite éducative, santé, accès à la culture pour tous, prévention de la délinquance, accès à l'emploi, lutte contre les discriminations...), urbain (apporter des commerces et services de proximité, améliorer les conditions d'accès à des logements décents, embellir l'espace public...) et économique (attirer des entreprises qui emploient des habitants du quartier).

Une nouvelle géographie prioritaire cible 1 500 quartiers en France, répartis dans 390 agglomérations. La sélection de ces quartiers repose sur le critère unique de la faiblesse des revenus des habitants.

La nouvelle géographie prioritaire dans le dunkerquois

Dans la CUD, quatre communes sont concernées :

- Dunkerque/Saint-Pol-sur-Mer,
- Téteghem,
- Grande-Synthe
- Coudekerque-Branche

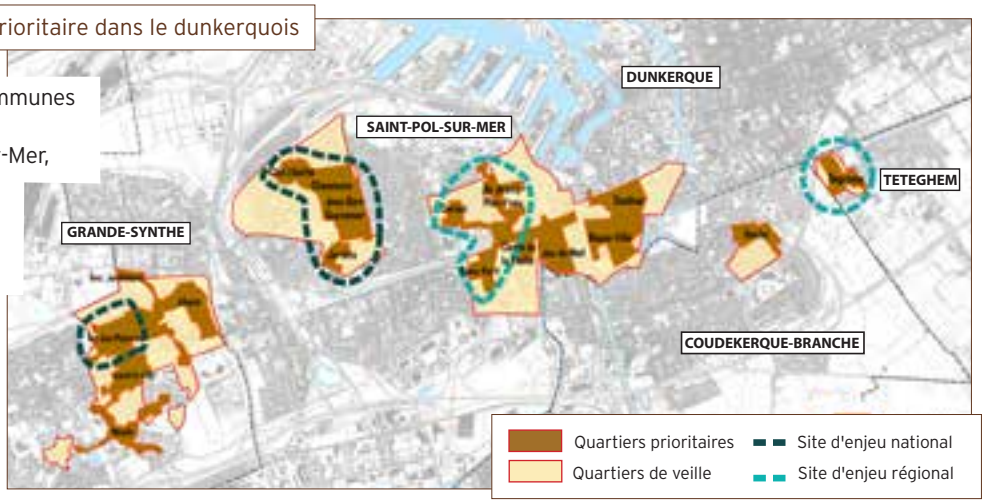

OBSERVATION DES QUARTIERS ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS LIÉS AU CONTRAT DE VILLE

*Référents projet : **Céline LEJEUNE** et **Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe projet : Francine BARDY, Cécile TRAVERS, Victorine DEBACQ, Sophiane DEMARCQ, Laurent RENAVAND, Joachim SOUHAB

Assistante : Sabine HAGNERÉ

LA POLITIQUE DE LA VILLE / On vous explique **(2)** ...

Les contrats de ville, signés à l'été 2015 par l'ensemble des partenaires, succèdent aux Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), pour une durée de six ans. Ils prévoient l'ensemble des actions à conduire à l'échelle communautaire et dans chacune des villes, pour favoriser la bonne articulation entre les projets urbains et les enjeux économiques et sociaux, au bénéfice des quartiers en situation de décrochage.

L'Agence poursuivra son suivi des travaux liés au contrat de ville. Elle prendra part et réalisera un certain nombre d'études dont les objectifs s'inscrivent dans la logique du contrat de ville, mais qui alimenteront également les réflexions relatives au NPNRU. Ponctuellement, elle pourra apporter des compléments aux diagnostics sociodémographiques. Elle assurera également à ses partenaires la connaissance et le relais des dernières données infra communales disponibles, en particulier de l'INSEE et du ministère de la ville.

Analyse du chômage des jeunes et des femmes dans les quartiers prioritaires

*Référent : **Céline LEJEUNE***

À la demande de la CUD, l'Agence proposera, en lien avec ses partenaires (Pôle emploi, Entreprendre ensemble, les bailleurs concernés...), quelques indicateurs de suivi de l'activité des jeunes et des femmes à l'échelle des quartiers en géographie prioritaire. Elle produira une note qui sera mise à jour régulièrement, au regard de la mise à disposition des données.

Élargissement de la mission de sectorisation scolaire pour le premier degré à l'ensemble des communes en politique de la ville *

*Référent : **Céline LEJEUNE***

Équipe : Cécile TRAVERS, Victorine DEBACQ, à compléter

Dans la continuité du travail réalisé avec la Ville de Dunkerque pour les établissements scolaires du premier degré (écoles primaires et maternelles), l'Agence observera, de manière croisée à l'échelle des communes en géographie prioritaire (Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Grande-Synthe, Coudekerque-Branche et Téteghem), les dynamiques de scolarisation, et tout particulièrement le respect ou non des secteurs de rattachement et les effets liées aux dérogations. Ce projet implique la mise à disposition des données par les communes qui seront associées aux travaux. L'Agence produira une note de synthèse.

NB : *Les travaux mentionnés avec un astérisque **(*)** feront l'objet d'une convention bilatérale spécifique entre la CUD et l'AGUR pour le temps du protocole (temps des études préalables au lancement des opérations). Comme le stipule la convention de partenariat ANRU-FNAU 2015-2018, signée le 22 avril 2015, ces missions seront par là-même, éligibles à des subventions de l'ANRU.*

Mission de sectorisation scolaire pour le second degré dans les communes en politique de la ville et/ou étude qualitative sur le fonctionnement de certains collèges *

| *Référent : **Céline LEJEUNE***

| *Équipe : Cécile TRAVERS, Victorine DEBACQ, à compléter*

Le travail d'analyse de la sectorisation scolaire pour le premier degré avec les communes en géographie prioritaire sera prolongé au second degré (collèges). L'Agence travaillera en lien étroit avec le Conseil Général et l'inspection académique qui fourniront les données à l'échelle des établissements. L'Agence produira une note de synthèse.

Mission de recherche et d'accompagnement dans la mise en place d'un dispositif de maisons des projets intercommunal *

| *Référents : **Pierre-Mathieu DEGRUEL** et **Sophiane DEMARCQ***

| *Équipe : Laurent RENAVAND, Sandrine BABONNEAU, Joachim SOUHAB*

Après avoir proposé un certain nombre de pistes de réflexion sur la question des maisons des projets, l'Agence travaillera sur différents scenarii pour la mise en œuvre d'un dispositif de maisons des projets à l'échelle de l'agglomération. Ces scenarii devront permettre de préciser la stratégie communautaire en matière d'information et de participation des habitants dans chaque quartier prioritaire et à l'échelle de l'agglomération. Ils devront déterminer les modalités de mise en œuvre et d'animation (estimation des moyens humains et financiers, lien avec les objectifs du contrat de ville...). L'Agence pourra aussi aider à la définition d'outils de concertation ou de collaboration susceptibles "d'agrémenter" le dispositif de maison des projets. La question d'une "maison des projets numérique" sera envisagée. L'association de l'équipe du learning center permettra d'envisager les corrélations entre la Halle aux sucres et ce futur dispositif. À terme, l'AGUR pourra accompagner la mise en place du dispositif retenu. Elle pourra évaluer sa pertinence et son efficience et proposera des pistes d'amélioration si nécessaire.

Observatoire du logement social * (cf. page 33)

| *Référents : **Cécile TRAVERS** et **Francine BARDY***

Après avoir recueilli et traité les données des bailleurs sociaux, l'agence poursuivra, en 2016, la mise en œuvre d'un observatoire pérenne du logement social à l'échelle communautaire en accompagnement de la conférence intercommunale du logement (CIL) créée en juillet 2015. Cet observatoire permettra de positionner les quartiers prioritaires par rapport à l'agglomération, de fournir des éléments d'évaluation aux différents partenaires de la CIL et d'alimenter le bilan du NPNRU. Outil de veille reposant sur l'analyse de l'occupation du parc, des demandes et des attributions de logements sociaux, l'observatoire contribuera à l'élaboration de la convention intercommunale de mixité sociale et d'équilibre territorial définissant les orientations et les objectifs stratégiques de rééquilibrage à l'échelle de la communauté urbaine.

ACCOMPAGNEMENT ET CONTRIBUTIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS URBAINS

Référent projet : ***Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe projet : Sophiane DEMARCQ, Victorine DEBACQ, Laure PACCOU, Philippe MONTAINE, Sébastien LEBEL, Arnaud FIXARD, Laurent RENAVAND, Vincent CHARRUAU, Sandrine BABONNEAU, Nathalie DOMINIQUE, Guillaume DUBRULLE, infographie

Assistante : Paule KHALFET

LA POLITIQUE DE LA VILLE / On vous explique (3) ...

Un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), révélé en décembre 2014, fixe une contribution de l'État de 5 milliards d'euros sur 10 ans. En France, 200 quartiers dits " d'intérêt national ", bénéficieront de financements exceptionnels (4,15 milliards d'euros). Localement sont concernés les quartiers Nord-Ouest de Saint-Pol-sur-Mer et l'Îlot des Peintres à Grande-Synthe. Par ailleurs, 200 autres quartiers dits " d'intérêt régional " bénéficieront de financements plus réduits (850 millions d'euros). Localement sont concernés les quartiers Ile Jeanty / Plan d'eau et Banc-Vert à Dunkerque et Degroote à Téteghem.

Les 5 milliards d'euros inscrits dans la loi permettront, par la mobilisation des collectivités locales et des bailleurs, un investissement supplémentaire de 15 milliards d'euros.

Après avoir accompagné les communes de Saint-Pol-sur-Mer et de Téteghem ainsi que la CUD dans les travaux préparatoires du NPNRU, l'Agence poursuit son engagement dans le processus de projet en prenant en charge un certain nombre de missions de suivi, de conseil et de préconisation en matière d'urbanisme durable, d'architecture et de paysage.

Mission de recollement des projets, de suivi physique et d'analyse spatiale *

Référents : ***Victorine DEBACQ*** *et* ***Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Laure PACCOU, Nathalie DOMINIQUE, Guillaume DUBRULLE, infographie

En préfiguration de la mise en place d'une mission continue de recollement de projet à l'échelle communautaire sur le temps du NPNRU, l'Agence élaborera, en lien avec la direction du NPNRU, une méthode de travail partagée qui comprendra :

- la définition d'un cadrage, d'un fond de plan détaillé et lisible,
- le recollement des autres projets communautaires majeurs et des sites potentiels de reconstitution de l'offre,
- la définition d'une légende graphique et des modes de représentation,
- la définition des données à géoréférencer et la méthode de collecte de l'information.

L'objectif est de mettre en place, dès le démarrage des projets, un outil d'observation, de suivi et d'analyse spatiale performent, capable de livrer certaines données quantitatives et surtout, de faciliter l'analyse spatiale de l'évolution des projets dans leur environnement.

Mission d'animation architecturale et urbaine à l'échelle communautaire *

Référent : ***Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Sophiane DEMARCQ, infographie

L'AGUR aura pour mission, à la demande de la direction du NPNRU, d'alimenter les réflexions des partenaires locaux en matière de projets urbains, d'espaces publics, de logements... et de mettre en évidence des modes de faire novateurs. Il s'agira de réaliser, selon des besoins, des supports

d'exposition, d'animer des partenariats, d'organiser des rencontres ou des déplacements comparatifs susceptibles de faire murir les projets...

L'Agence aura également pour mission de valoriser les projets locaux novateurs et sera garante, dans une certaine mesure, de la bonne cohérence, à l'échelle d'agglomération, des projets du NPNRU avec les autres dynamiques du territoire.

Mission d'AMO pour la prise en compte de la 3e révolution industrielle dans les projets *

Référent : ***Laurent RENAVAND***

Équipe : Pierre-Mathieu DEGRUEL, Sophiane DEMARCQ, Sandrine BABONNEAU

La troisième révolution industrielle (TRI) est un nouveau modèle de développement promu à l'échelle de la grande région. Croisant notamment les innovations énergétiques et numériques, elle doit favoriser une évolution de l'économie et plus largement de la société pour un plus grand respect de l'environnement. Opportunité identifiée dans le master plan élaboré par Jeremy Rifkin, cette troisième révolution industrielle peut également s'inscrire dans le cadre urbain et faire évoluer la manière de concevoir et vivre la ville. Autant d'innovations à intégrer dans les grands projets urbains tels que les opérations de rénovation urbaine. L'AGUR aura une mission de conseil et de suivi sur la mise en œuvre de projets qui répondent aux exigences de la TRI. Dans la phase de protocole, en s'inscrivant dans les dynamiques territoriales déjà existantes, l'Agence contribuera à alimenter les réflexions des partenaires institutionnels en matière de TRI à travers notamment la mise en place d'une conférence à destination des élus et techniciens impliqués dans le NPNRU. Elle sera également soucieuse, dans son suivi des études sociales et urbaines, de garantir une prise en compte optimale de la question. Le cas échéant, par le biais des dispositifs participatifs qu'elle aura à charge, elle développera des actions de sensibilisation sur la TRI, à destination des habitants et des professionnels de terrain, pour améliorer le quotidien dans les quartiers.

Mission de conseil en matière d'urbanisme durable, d'architecture et de paysage auprès de la commune de Saint-Pol-sur-Mer **

Référent : ***Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Philippe MONTAINE, Sébastien LEBEL, Laurent RENAVAND

L'Agence épaulera la Ville de Saint-Pol-sur-Mer et la Communauté urbaine dans l'élaboration des différents cahiers des charges (études sociale et urbaine en premier lieu), dans l'analyse des candidatures et apportera son regard critique sur les propositions de l'équipe retenue. Cette mission pourra par ailleurs comprendre des prestations complémentaires susceptibles d'accompagner, de préciser, de compléter ou de réinterroger les projets (benchmarking, déplacements comparatifs, schémas de principes, projections spatiales...). Dans son suivi, elle sera particulièrement vigilante

Résidence Jean-Bart et Guynemer à Saint-Pol-sur-Mer.

à la prise en compte des enjeux de la troisième révolution industrielle.

L'Agence apportera également quelques compléments à son étude de 2014 en réalisant un travail d'esquisse urbaine pour le secteur du rond-point du 8 mai 1945, de la ZAC Jardins et de l'entrée sud-ouest de la commune. Il sera notamment question de travailler avec le bailleur Maison Flamande, à la valorisation de son foncier.

À la suite du travail de projet participatif avec les jeunes de Robespierre, une mission d'esquisse urbaine et architecturale pourrait être confiée à l'Agence au sujet de la place et de la résidence Carnot (demande conjointe de la Ville et du bailleur Partenord Habitat)

Mission de conseil en matière d'urbanisme durable, d'architecture et de paysage auprès de la commune de Téteghem (quartier Degroote) ***

*Référent : **Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Arnaud FIXARD, Laurent RENAVAND, Vincent CHARRUAU

L'Agence épaulera la Ville de Téteghem et la Communauté urbaine dans l'élaboration des différents cahiers des charges (études sociale et urbaine en premier lieu), dans l'analyse des candidatures et apportera son regard critique sur les propositions de l'équipe retenue. Cette mission pourra par ailleurs comprendre des prestations complémentaires susceptibles d'accompagner, de préciser, de compléter ou de réinterroger les projets (benchmarking, déplacements comparatifs, schémas de principes, projections spatiales...). Dans son suivi, elle sera particulièrement vigilante à la prise en compte des enjeux de la troisième révolution industrielle.

Résidences Degroote à Téteghem.

Mission de conseil en matière d'urbanisme durable, d'architecture et de paysage auprès de la commune de Dunkerque ****

*Référent projet : **à définir***

Équipe projet : à définir

L'Agence épaulera la Ville de Dunkerque et la Communauté urbaine dans l'élaboration des différents cahiers des charges (études sociale et urbaine en premier lieu), dans l'analyse des candidatures et apportera son regard critique sur les propositions de l'équipe retenue. Cette mission pourra par ailleurs comprendre des prestations complémentaires susceptibles d'accompagner, de préciser, de compléter ou de réinterroger les projets (benchmarking, déplacements comparatifs, schémas de principes, projections spatiales...). Dans son suivi, elle sera particulièrement vigilante à la prise en compte des enjeux de la troisième révolution industrielle.

*NB : Les travaux mentionnés avec un astérisque **(*)** feront l'objet d'une convention bilatérale spécifique entre la CUD et l'AGUR pour le temps du protocole (temps des études préalables au lancement des opérations). Ceux mentionnés avec un double astérisque **(**)** feront l'objet d'une convention bilatérale spécifique entre la commune de Saint-Pol-sur-Mer et l'AGUR, ceux mentionnés avec un triple astérisque **(***)**, entre la commune de Téteghem et l'AGUR, ceux mentionnés avec un quadruple astérisque **(****)** entre la commune de Dunkerque et l'AGUR. Comme le stipule la convention de partenariat ANRU-FNAU 2015-2018, signée le 22 avril 2015, ces missions seront par là-même, éligibles à des subventions de l'ANRU.*

PARTICIPATION DES HABITANTS / ASSIMILATION DES PROJETS

*Référents projet : **Céline LEJEUNE** et **Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe projet : Sébastien LEBEL, Vincent CHARRUAU, Sophiane DEMARCQ, Victorine DEBACQ, Joachim SOUHAB, à compléter

Assistante : Sabine HAGNERÉ

LA POLITIQUE DE LA VILLE / On vous explique (4) ...

Une place centrale est accordée aux habitants. Des conseils citoyens seront mis en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour associer les habitants à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des maisons des projets dédiées à la coconstruction avec les habitants seront également créées pour chaque projet de renouvellement urbain.

IMAGINE TON QUARTIER

Après avoir expérimenté plusieurs dispositifs participatifs à Saint-Pol-sur-Mer depuis quelques années, l'Agence renforce considérablement son expertise en matière de participation des habitants. Avec le dispositif **"Imagine ton quartier"** elle propose un certain nombre d'outils qu'elle mettra en œuvre dans le cadre de la politique de la ville auprès des communes, des écoles, des maisons de quartier et des centres-sociaux, à Saint-Pol-sur-Mer, à Téteghem et à Dunkerque.

Mission de conception, d'animation et de suivi des dispositifs participatifs à Saint-Pol-sur-Mer **

*Référent : **Céline LEJEUNE** et **Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Sébastien LEBEL, Sophiane DEMARCQ, Victorine DEBACQ, Joachim SOUHAB

Dans le cadre du contrat de ville de Saint-Pol-sur-Mer, l'AGUR poursuivra le travail démarré en septembre 2015 avec les élèves de deux classes de sixième du collège Robespierre (avec la contribution du learning center). Après la réalisation d'un diagnostic, il s'agira de travailler avec les élèves sur des propositions d'aménagement des espaces environnants de leur établissement. Une valorisation des travaux sera réalisée en fin d'année scolaire.

Suite à l'étude urbaine réalisée en 2014 à l'échelle des quartiers nord-ouest, la Ville de Saint-Pol-sur-Mer a décidé de confier à la Mission espaces publics de Dunkerque et à l'agence Harappa, la mise en place d'un certain nombre de microprojets susceptibles, dans l'attente de transformations d'envergure, d'améliorer le quotidien des habitants. L'AGUR sera associée à la mise en œuvre de plusieurs de ces microprojets.

Diagnostic en marchand avec les élèves du collège Robespierre.

Atelier de diagnostic partagé avec les élèves du collège Robespierre.

Parmi eux, l'aménagement du nouveau jardin partagé de la Cité Liberté, la réhabilitation d'une ou deux maisons de cheminots, la rénovation du droit des sols (répartition du foncier entre les collectivités et les opérateurs sociaux notamment), la réalisation d'une grande maquette du quartier…

Maquette réalisée avec le soutien d'une plasticienne à Saint-Pol-sur-Mer.

Conformément au contrat de ville de la Commune de Saint-Pol-sur-Mer et avec le soutien du Conseil régional, un travail participatif devrait être engagé avec la maison de quartier Jean Guehenno située à proximité de la ZAC Jardins, en parallèle du travail d'esquisse urbaine prévu. Ce travail portera sur un quartier de la géographie prioritaire, hors NPNRU.

Mission de conception et d'animation d'un dispositif participatif à Téteghem ***

*Référents : **Sophiane DEMARCQ** et **Pierre-Mathieu DEGRUEL***

Équipe : Céline LEJEUNE, Vincent CHARRUAU, Joachim SOUHAB

À la demande de la commune de Téteghem, l'AGUR proposera deux dispositifs participatifs en lien avec le centre socio-culturel, l'école primaire du quartier Degroote, Partenord Habitat et la CUD.

À l'occasion de la fête de quartier 2016, elle animera un dispositif participatif pour recueillir l'avis des habitants. Les informations ainsi récoltées permettront, à partir de septembre 2016, de mettre en œuvre un travail avec la classe de CM1-CM2. Un diagnostic partagé sera réalisé avec les enfants qui seront ensuite amenés à formaliser des propositions pour améliorer le fonctionnement et l'ambiance du quartier. En 2017, les travaux seront ensuite présentés grâce au soutien du centre socio-culturel et permettront d'alimenter d'autres réflexions qui pourront être conduites par la suite avec les adultes. Par son implication dans le suivi de l'étude sociale et urbaine, l'Agence assurera une bonne valorisation de ces travaux et assurera la cohérence entre la matérialisation possible de certaines idées issues des réflexions des habitants et les grands travaux de restructuration urbaine.

Mission de conseil et d'animation d'un dispositif participatif à Dunkerque ****

*Référent : **à définir***

Équipe : à définir

À la demande de la commune de Dunkerque, l'AGUR accompagnera la mise en œuvre d'un FIL relatif au projet NPNRU. Sa mission et la géographie de son intervention devront être précisées.

*NB : Les travaux mentionnés avec un double astérisque **(**)** feront l'objet d'une convention bilatérale spécifique entre la commune de Saint-Pol-sur-Mer et l'AGUR pour le temps du protocole (temps des études préalables au lancement des opérations) ceux mentionnés avec un triple astérisque **(***)**, entre la commune de Téteghem et l'AGUR, ceux mentionnés avec un quadruple astérisque **(****)** entre la commune de Dunkerque et l'AGUR. Comme le stipule la convention de partenariat ANRU-FNAU 2015-2018, signée le 22 avril 2015, ces missions seront par là-même, éligibles à des subventions de l'ANRU.*

EXPERTISE

DIFFUSER ET PARTAGER LES EXPERTISES : L'ÉCOSYSTÈME DE LA HALLE AUX SUCRES

Depuis qu'elle est installée à la Halle aux sucres, l'Agence peut s'appuyer sur un formidable média pour "partager les savoirs". Le learning center vient désormais compléter une large palette d'outils qu'elle a l'habitude de mobiliser : les rencontres et évènements, le site Internet, les publications et autres supports pédagogiques (expositions, guides pratiques et méthodologiques, lettres trimestrielles, cahiers de l'AGUR...). Ceux-ci ont pour objet de valoriser les productions, informer et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux en matière de développement du territoire.

ACCUEIL DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES URBANISTES

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Le Conseil français des urbanistes (CFDU) propose chaque année, fin août, une université d'été qui réunit les professionnels de l'urbanisme.

Organisée à Lyon en 2015, c'est à Dunkerque que se déroulera l'édition 2016, les 25 et 26 août, sur le thème de "La ville en partage". Combinant plénières, visites et ateliers, ces rencontres nationales seront l'occasion de valoriser différentes expériences et projets développés localement (Fabrique d'initiatives locale, projet touristique "Tendances", learning center ville durable...). L'AGUR co-organise l'évènement et animera plusieurs ateliers et visites.

HALLE AUX SUCRES / LEARNING CENTER

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***
Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR poursuivra activement en 2016 son implication au sein du comité de pilotage regroupant les partenaires de la "Halle aux sucres" (la Comunauté urbaine, le Centre de la mémoire urbaine, l'INSET).

Elle participera, par exemple, à la phase de test du portail Internet et alimentera régulièrement le site en actualités.

Elle développera par ailleurs, en 2016, les multiples synergies suivantes qui témoignent à n'en pas douter d'un renforcement significatif du partenariat entre les colocataires de la Halle aux sucres.

La mutualisation de la fonction documentaire

*Référent projet : **Aurélie DARRY***
Assistante : Paule KHALFET

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation exemplaire à bien des égards, l'Agence travaillera à :

- l'état des lieux des collections documentaires de l'AGUR, indexation et déménagement des ouvrages au centre de ressources du learning center ;
- la finalisation du travail d'archivage ;
- au développement des relations et des échanges avec le public professionnel et expert (recherche documentaire, veille, valorisation des collections, participation aux réseaux (FNAU, RIVE Doc...) ;

Le comité « Enfants des villes »

*Référent projet : **Sophiane DEMARCQ***
Équipe projet : Alain CANEPARO, Pascale MONTÉFIORE, Joachim SOUHAB
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Dans le cadre du cycle de travail triennal "Enfants des villes", l'Agence participe à plusieurs actions en partenariat avec l'équipe du learning center. Dans la continuité des travaux réalisés en 2015, elle contribuera à :

- un projet participatif auprès des élèves du collège Robespierre de Saint-Pol-sur-Mer. Une restitution aura lieu au collège en mai 2016 (*cf. page 75*) ;
- la valorisation des travaux suite au partenariat avec l'école Boulle, en juin 2016 (*cf. paragraphe suivant*).

Sollicitée pour leurs compétences en matière de sensibilisation et de pédagogie à la ville durable, les deux structures renforceront également les échanges relatifs à l'accueil du public scolaire.

La valorisation des travaux suite au partenariat avec l'école Boulle

*Référent projet : **Pierre-Mathieu DEGRUEL***
Assistante : Paule KHALFET

Le partenariat tripartite, avec l'école Boulle et le learning center de la ville durable, initié en 2015 se poursuivra. Les travaux des étudiants du "DSAA1 Design d'espace" seront présentés à la Halle aux sucres en juin 2016, à travers une exposition et une petite table ronde, dans le cadre du cycle "Enfants des villes". Elles mettront en valeurs différents projets sur la digue de Mer Dunkerque-Leffrinckoucke, sur le bassin de la Marine dans le centre d'agglomération et sur le parc du quartier Degroote à Téteghem.

La journée d'études sur le patrimoine de la reconstruction et la problématique foncière

*Référent projet : **Valérie MATHIAS-HUSSON***
Assistante : Paule KHALFET

Le 26 mai 2016, l'INSET de Dunkerque-CNFPT organise en partenariat avec l'Agence, la Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque, une journée d'étude, à vocation nationale, sur le thème du "Patrimoine de la reconstruction et la problématique foncière : responsabilités des collectivités locales et des habitants, et leur articulation".

Elle fait suite à deux précédentes manifestations en 2014 qui ont traité respectivement de la préservation et de la valorisation du patrimoine du XXe siècle (en partenariat avec l'ENSA Paris Belleville) et des politiques d'aménagement et d'urbanisme après la Première Guerre mondiale.

L'objectif de cette journée est d'appréhender la question de la préservation et valorisation du patrimoine de la reconstruction dans un projet de territoire. Il s'agit, à partir de différents retours d'expériences, de voir comment les collectivités s'emparent de ce patrimoine (les éléments déclencheurs) et comment elles peuvent intervenir (les leviers et/ou points de blocage), notamment sous les angles "foncier et immobilier" (exemple: interventions sur des copropriétés); "financier" (exemple: un projet de rénovation thermique); "culturel et patrimonial" (exemple: l'appropriation par les habitants, le sentiment d'appartenance, la valorisation par des labels, manifestations...).

Cet évènement s'inscrit aussi dans le projet "Reconstruction des villes mémoires", organisé par le service Coopération Europe et internationales de la CUD, qui organisera un colloque le 27 mai 2016.

La rétrospective historique de la toile industrielle

Référent projet : ***Jean-François VEREECKE***
Assistante : Sabine HAGNERÉ

En fin d'année 2015, un groupe de travail a été constitué dans le but de construire une représentation dynamique de l'évolution historique de l'écosystème industriel en région Flandre-Dunkerque. Ce groupe réunit le learning center de la Halle aux sucres, le centre de la mémoire, le musée portuaire et l'AGUR. Le résultat attendu est un visuel numérique représentant les grandes phases d'évolution des interrelations industrielles et portuaires. L'outil serait à destination du grand public et pourrait figurer dans la prochaine exposition du learning center.

ACCUEIL D'UN SÉMINAIRE DU PUCA EN SEPTEMBRE 2016

Référent projet : ***Vanessa DELEVOYE***
Assistante : Paule KHALFET

Une séance du séminaire "Retour sur 20 ans d'évolution de l'action publique urbaine", consacrée aux innovations urbaines, sera co-organisée par le PUCA (Plan urbanisme construction architecture) et l'AGUR. Elle aura lieu à la Halle aux sucres, à Dunkerque, les lundi 26 septembre (après-midi) et mardi 27 septembre (matin).

L'EXPERTISE EN OBSERVATION ET PROSPECTIVE

Référent projet : ***Jean-François VEREECKE***
Assistante : Sabine HAGNERÉ

Riche de son expérience en matière d'observation et de prospective, l'Agence apporte une assistance technique pour l'accès à l'information statistique, une aide méthodologique à la mise en place d'enquêtes, évaluations, ainsi qu'une aide à l'analyse de données (notamment dans le cadre

du recensement rénové), voire la mise en place de systèmes d'information. Elle accompagne de nombreuses démarches partenariales et assure également une mission permanente d'informations statistiques rapides consistant à mettre à disposition certaines statistiques (dans la limite fixée par les conventions liant l'AGUR à ses fournisseurs de données). En matière de prospective, elle apporte également ses conseils méthodologiques et son expertise sur les tendances, les approches systémiques, ou encore les outils de veille stratégique.

Expertise territoriale auprès d'une délégation chinoise, en 2015.

L'EXPERTISE EN SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Référent projet : ***Mathias DUFOUR***

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR est amenée à répondre régulièrement à différentes sollicitations en matière d'informations géographiques. Dotée d'un système d'information géographique depuis plus de dix ans, l'AGUR produit des cartes et analyses géographiques pour ses partenaires. Elle intervient également pour apporter son expertise dans différentes réseaux, instances et plateformes d'échanges.

L'EXPERTISE URBAINE ET LE CONSEIL EN PLANIFICATION

Référents projet : ***Nathalie DOMINIQUE*** *et* ***Isabelle RICHARD***

Assistante : Paule KHALFET

L'Agence assure une mission d'assistance et de conseil auprès de collectivités qui le souhaitent sur les secteurs présentant de forts enjeux urbain ou rural. Cette capacité d'expertise de l'AGUR trouve également matière à s'exercer sur d'autres territoires, dans un contexte national ou international, ou par l'accompagnement et l'encadrement d'équipes d'ingénierie urbaine ayant choisi le Dunkerquois comme site d'application de leurs savoir-faire en matière de projets urbains ou de planification stratégique.

L'Agence participera à la demande des différentes collectivités à la définition et au suivi de certaines études urbaines confiées à des bureaux d'études au regard des enjeux qu'elles présentent (aide à l'élaboration des cahiers des charges à l'intention des concepteurs, participation aux comités de suivi...). Ces études pourront concerner des opérations de renouvellement urbain ou de confortement urbain, des consultations de bailleurs sociaux, des aménagements d'espaces publics, ou encore des opérations de constructions ou de réhabilitation.

L'Agence pourra par ailleurs étudier tout dossier de lotissements ou de constructions afin de formuler des avis sur les autorisations et les permis correspondants. Elle pourra participer aux commissions techniques de jury de concours d'architecture ou d'aménagement d'espaces publics.

Si besoin est, l'Agence pourra également poursuivre son investissement en projet urbain sur les quartiers ou secteurs d'enjeux étudiés les années précédentes, en accompagnant la collectivité dans les différentes suites opérationnelles, voire en approfondissant certaines approches.

L'EXPERTISE EN MARKETING TERRITORIAL ET IMAGE DES TERRITOIRES

Référent projet : ***Pascale MONTÉFIORE***

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'AGUR, qui s'attache depuis sa création, en lien avec les collectivités locales, à sensibiliser les usagers à l'image et au devenir de la ville et les former afin de faciliter leur participation en tant qu'acteur continuera à largement s'impliquer dans le développement de projets auprès de ses partenaires.

Elle restera par ailleurs membre du comité de pilotage de Cap'Com et interviendra ponctuellement pour différents organismes extérieurs afin de valoriser les actions mises en œuvre localement pour améliorer l'image et l'attractivité du territoire.

LA PARTICIPATION DE L'AGUR AUX TRAVAUX DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

L'AGUR participera à l'animation des réunions de directeurs ainsi qu'au bureau de la FNAU et, par ce biais, à la définition de la stratégie nationale des agences d'urbanisme.

Elle rédigera des articles reflétant ses travaux pour les publications de la FNAU, en particulier " Traits d'agences ".

Clubs de la FNAU

L'AGUR participera aux clubs thématiques, l'occasion pour les techniciens des agences d'échanger des informations, documents et pratiques, et de débattre entre eux ou avec des experts : CERTU, directions ministérielles, DATAR...) sur des sujets d'actualité.

Rencontre annuelle des agences d'urbanisme

L'AGUR participera à la préparation et à l'animation de la rencontre nationale annuelle des agences d'urbanisme ainsi qu'à la valorisation de l'évènement. En 2016, celle-ci aura lieu dans les Pyrénées-Atlantiques, les 5, 6 et 7 octobre.

Bureau de la FNAU

Les 7, 8 et 9 juin 2016, l'AGUR accueillera le bureau de la FNAU, une occasion unique pour que les présidents des agences d'urbanisme découvrent les richesses de l'écosystème de la Halle aux sucres.

légende.

Comité national pour la prévention des risques naturels majeurs

Dans le cadre des partenariats engagés entre la FNAU et d'autres acteurs, l'AGUR poursuivra son engagement au sein du comité national pour la prévention des risques naturels majeurs. Elle participera également aux travaux de la commission mixte Inondation portant notamment sur la transcription de la directive Inondation en stratégie nationale de gestion du risque inondation.

PUBLICATIONS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les publications et les supports pédagogiques, auront pour objet de valoriser les productions (ils seront pour la plupart mis en ligne sur Internet).

Il s'agira de produire, en fonction des études et des travaux de recherche réalisés par les techniciens de l'AGUR, y compris dans le cadre de travaux menés avec d'autres structures, des documents synthétiques et illustrés dont la principale vocation est d'être lus et compris par le plus grand nombre. Ainsi, en fonction des contenus disponibles et des opportunités, l'Agence produira :

- des fiches de synthèse, intitulées "Cahiers de l'AGUR", permettant d'expliquer de façon claire et concise les problématiques relatives aux études et travaux effectués par l'Agence ;
- une newsletter, composée de différentes rubriques (actualité des projets, évènements, publications...) ;
- des repères statistiques et thématiques, qui correspondent aux publications annuelles réalisées par l'AGUR depuis plusieurs années ("Habitat en chiffres", "L'Écographe"...) dont la forme sera susceptible d'évoluer afin de répondre au mieux aux besoins des partenaires.

Au-delà de ses ressources internes et des travaux qu'elle produit, l'AGUR fera en sorte de valoriser d'autres richesses en gardant une ouverture sur l'extérieur, grâce aux relations qu'elle entretient, au sein du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) mais aussi à l'échelle régionale, avec différents organismes (CAUE, Maison de l'architecture et de la ville, écoles d'architecture...).

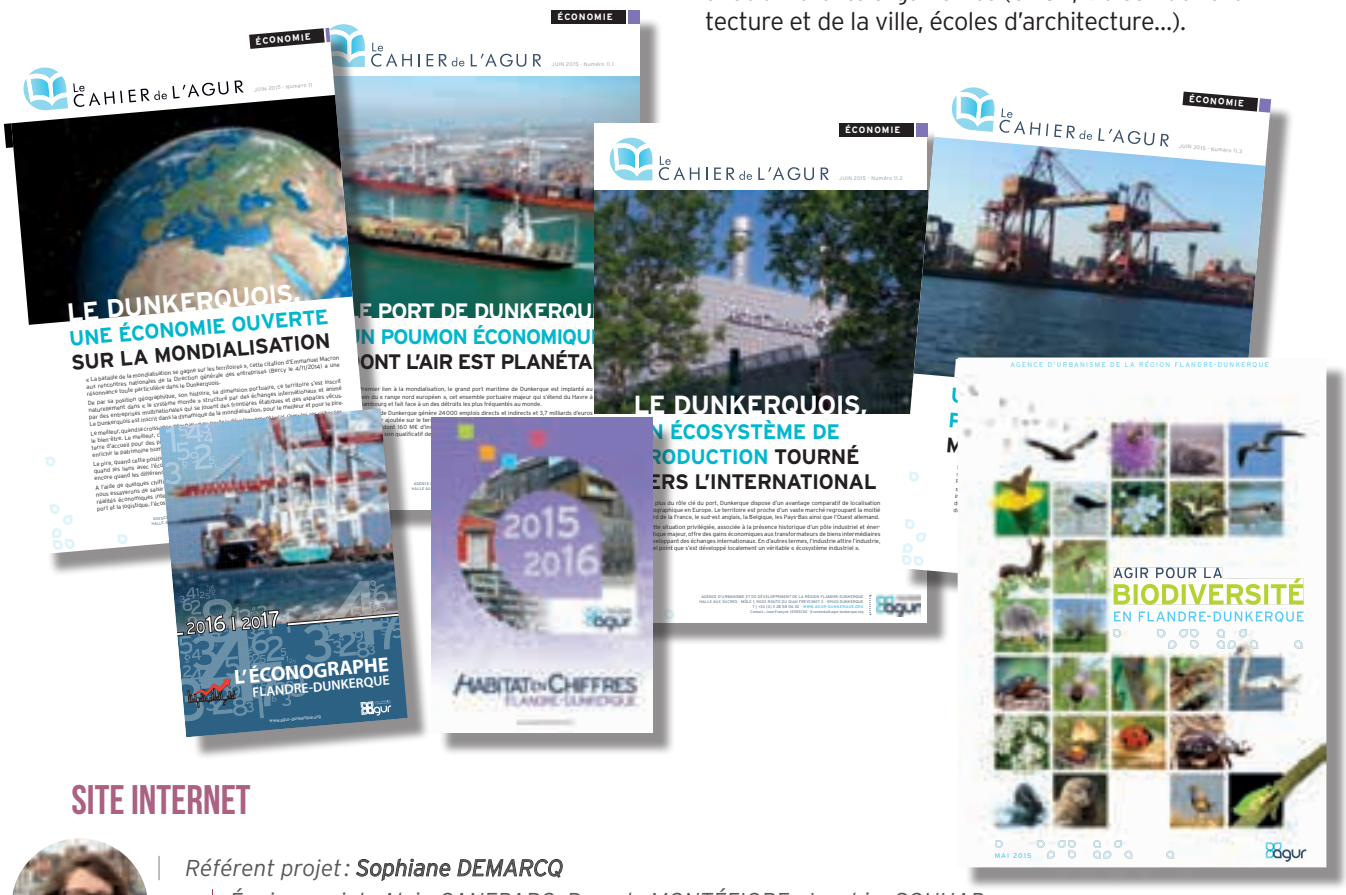

SITE INTERNET

*Référent projet : **Sophiane DEMARCQ***

Équipe projet : Alain CANEPARO, Pascale MONTÉFIORE, Joachim SOUHAB

Assistante : Paule KHALFET

Le site Internet migrera de SharePoint 2010 à SharePoint 2013. Cela permettra d'adapter le format à l'ensemble des appareils (tablettes numériques, téléphones mobiles...), de faire évoluer le contenu, l'aspect graphique et d'améliorer l'ensemble des fonctionnalités (publication d'articles, vidéos et autres types de documents...).

Un groupe de travail est constitué afin de mener à bien la réflexion et aboutir à la mise en œuvre d'ici la fin de l'année.

ÉDUCATION POPULAIRE

ÉCHANGER LES SAVOIRS : CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire figure au cœur des missions de l'AGUR depuis de nombreuses années. L'enjeu sans cesse renouvelé pour notre structure consiste à proposer de nouvelles façons de susciter l'intérêt du grand public pour les enjeux du développement urbain et des questions complexes a priori difficiles d'accès.

À travers Urbislemag.fr, la participation active aux fabriques d'initiatives locales dunkerquoises ou les diverses actions engagées dans le cadre de la politique de la ville, l'AGUR s'adapte aux nouveaux modes de vie et aux préoccupations d'aujourd'hui des habitants.

URBISLEMAG.FR

*Référent projet : **Vanessa DELEVOYE***
Équipe projet : tous les salariés de l'AGUR
Assistante : Paule KHALFET

Outil d'éducation populaire édité par l'AGUR, Urbislemag.fr est un magazine d'information numérique et gratuit. Il poursuit un objectif principal: donner aux habitants les moyens de comprendre les grands enjeux d'avenir en matière d'urbanisme afin de leur permettre de participer aux débats d'actualité et de porter un avis éclairé sur les sujets qui les concernent au premier plan.

Un lectorat croissant et fidélisé

Lancé en mars 2015, Urbislemag.fr a progressivement rencontré son public jusqu'à afficher plus de 68 800 visites en l'espace de 9 mois. L'ambition pour 2016 consistera à accroitre le nombre de lecteurs, notamment grâce à l'utilisation des réseaux sociaux (facebook et twitter) et d'une newsletter mensuelle.

Urbis aujourd'hui, version numérique.

Abordant un très large spectre de sujets ayant trait à l'urbain sur un ton simple et direct où le jargon technique n'a pas sa place, le ton d'Urbislemag.fr se veut à la fois constructif et résolument attractif (articles courts, large place laissée à la photo et à la vidéo, datavisualisation...).

Mise en valeur d'expériences innovantes

En 2015, plusieurs sujets ayant trait à la prospective ont particulièrement suscité l'attention des lecteurs : la lutte contre la submersion marine, l'aménagement des fronts de mer, l'éolien off-shore, le commerce de centre-ville…

En 2016, Urbislemag.fr poursuivra sa mission de vulgarisation des enjeux de développement des villes de demain en mettant en avant des expériences innovantes menées en dehors de notre territoire.

Collaborations extérieures

Tout en s'appuyant largement sur la diversité des savoirs et des missions des salariés de l'AGUR, Urbislemag.fr intensifiera sa collaboration avec les autres habitants de la Halle aux sucres (learning center, INSET…) et aura recours à l'expertise des agences du réseau FNAU, de chercheurs faisant autorité dans leur domaine, d'auteurs de blogs, de journalistes et de photographes confirmés.

Partenariat

Sollicité par le professeur de français d'une classe de 4e, Urbislemag.fr est engagé dans un partenariat avec le collège Robespierre de Saint-Pol-sur-Mer. Ce partenariat consistera, en 2016, à faire découvrir les métiers de l'urbanisme aux collègiens. Il pourrait être élargi à un atelier communication récurrent en 2016.

Quels sont les publics-cibles d'Urbislemag.fr ?

- Le grand public qui vit sur le territoire et au delà
- Les élus locaux dans l'optique de se constituer une culture commune
- Les experts français de l'urbain (architectes, urbanistes, chercheurs…)
- Les entreprises et investisseurs locaux
- La FNAU et son réseau d'agences
- Les partenaires et membres de l'AGUR
- Les étudiants…

DISPOSITIFS PARTICIPATIFS « IMAGINE TON QUARTIER »

Référent thématique : ***Céline LEJEUNE***

Assistante : Sabine HAGNERÉ

L'Agence intervient dans les Fabriques d'initiatives locales (FIL) mises en place par la Ville de Dunkerque. Elle prend en charge l'animation d'ateliers dont l'objet de co-construction avec les habitants correspond à un projet d'aménagement, notamment d'un espace public.

Les FIL de Dunkerque

Référent thématique : ***Céline LEJEUNE***

Équipe projet : Vincent CHARRUAU, Sébastien LEBEL, Guillaume DUBRULLE

La FIL mail du quartier Saint-Nicolas

L'AGUR animera l'atelier FIL du quartier Saint-Nicolas à Dunkerque-Petite Synthe sur la construction avec les habitants d'un "mail" dans un espace public en restructuration.

La FIL Jardin des arts

L'AGUR poursuit en 2016 l'animation de l'atelier FIL Jardin du centre-ville de Dunkerque, dont l'objet est de co-construire avec les habitants-usagers le programme d'aménagement de l'espace jardin et de ses abords immédiats, dans un quartier en restructuration (déplacement de la bibliothèque dans l'ancien musée des beaux-arts à proximité, nouveau programme immobilier sur la friche Benjamin Morel...). Un cahier des envies va être réalisé avec les habitants et remis à un maître d'œuvre externe.

FIL (Fabrique d'initiatives locales) Jardin des arts (quartier du théâtre) à Dunkerque.

Dans le cadre de la politique de la ville

*Référents projet : **Pierre-Mathieu DEGRUEL** et **Céline LEJEUNE***

Équipe projet : Victorine DEBACQ, Sophiane DEMARCQ, Sébastien LEBEL

À Saint-Pol-sur-Mer, l'AGUR poursuivra en 2016 le travail démarré en septembre 2015 avec les élèves et les enseignants de deux classes de sixième du collège Robespierre de Saint-Pol-Sur-Mer (avec la contribution du learning center). Après la réalisation d'un diagnostic, Il s'agira de travailler avec les élèves sur des propositions d'aménagement des espaces environnant leur établissement. Une valorisation des travaux sera réalisée en fin d'année scolaire.

À Téteghem, l'AGUR accompagnera la Ville dans la mise en place de démarches participatives dans le quartier Degroote. Elle travaillera notamment avec un groupe d'habitants issu du conseil citoyen et la classe de CM1-CM2 de l'école Georges Brassens (*cf chapitre Politique de la ville*).

Par ailleurs, l'Agence accompagnera la Ville de Dunkerque dans l'animation d'une FIL politique de la ville dans l'un des quartiers de renouvellement urbain.

SANS OUBLIER LES RENCONTRES ET ÉVÈNEMENTS : RDV DE L'AGUR SUR L'ÉVALUATION DU BIENÊTRE ET DES ÉMOTIONS, RDV DE L'AGUR SUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE...

© Brooke Fasani Auchincloss/Corbis

PROGRAMME PARTENARIAL 2016

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES 9003, ROUTE DU QUAI FREYCINET 3
59140 DUNKERQUE T | +33 (0) 3 28 58 06 30

www.agur-dunkerque.org